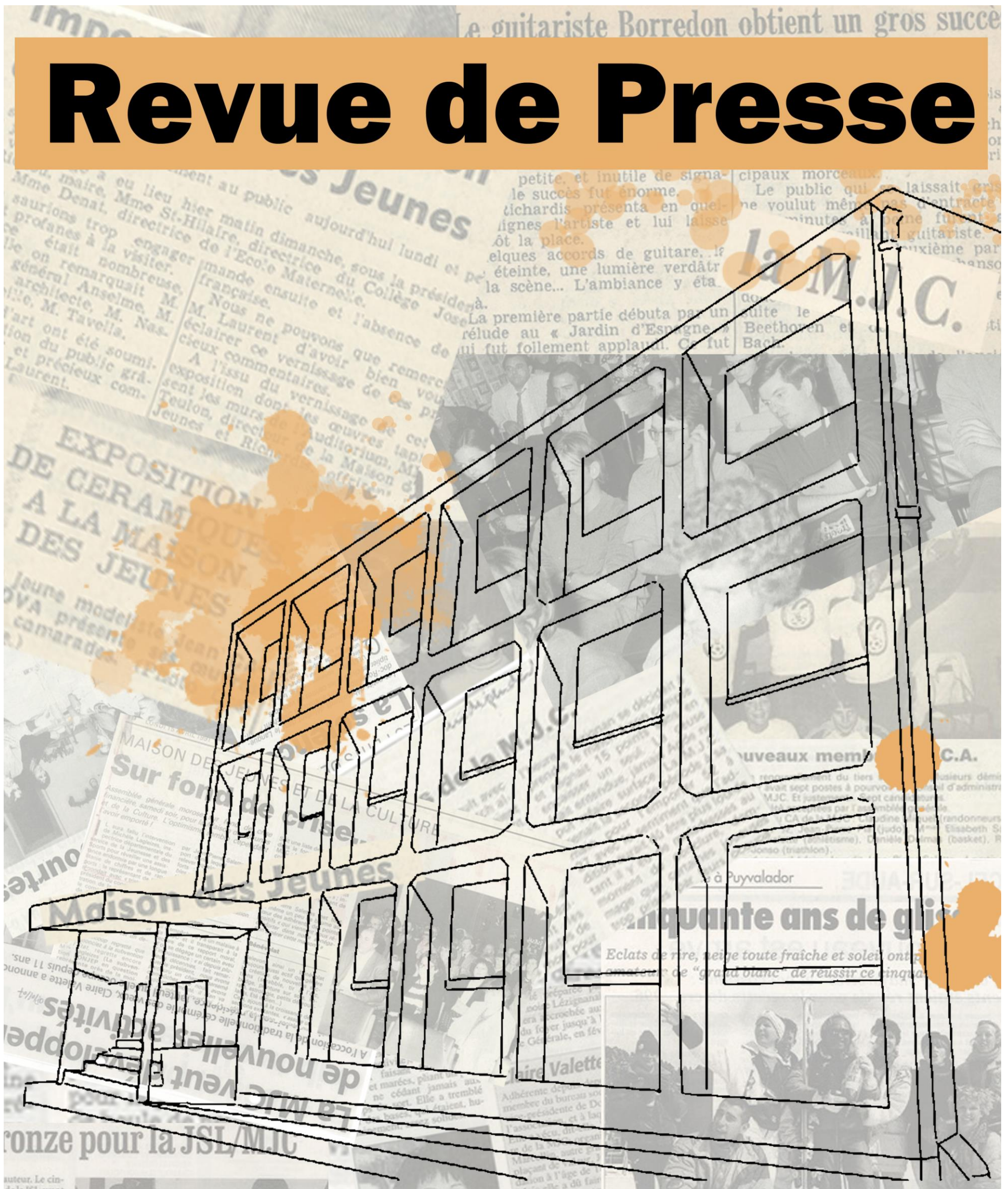


Revue de Presse



Années 1966-1969

PARTIE 4



DANS LE CADRE DU JUMELAGE LÉZIGNAN - RADES

La municipalité a reçu 18 délégués tunisiens



Une vue partielle du groupe berlinois et tunisien, lors de la réception à l'hôtel de ville. (Photo Costesèque).

On sait que durant les vacances de Pâques, une délégation de la municipalité et de la Maison des Jeunes était l'hôte de la Maison des Jeunes de Radès, en Tunisie, et qu'au cours de ce séjour, dont nos représentants merveilleusement bien accueillis, avaient conservé un inoubliable souvenir, un accord de jumelage fut conclu.

A son tour, une délégation de la M.J. de Radès, composée de dix-huit membres, est arrivée, mardi soir, dans notre ville, où elle doit séjourner une semaine.

La délégation tunisienne était conduite par M. Taleb Bebouchie, commissaire à la Jeunesse, chargé des M.J., et composée notamment de MM. Saleh Fadel, directeur de la M.J. de Radès ; Naji Banaouez, directeur du collège secondaire de Radès ; Kalai Taoufik, secrétaire général du C.M. de la M.J., conseiller municipal, représentant M. le député-maire de Radès ; Mohamed Zine, chef de travaux de Radès.

C'est M. Louis Savary, conseiller municipal, qui avait la charge de remplacer M. Ouradou, en congé, et d'accueillir les délégués ; ce

qu'il fit de la façon la plus appréciée, se félicitant des contacts humains ainsi établis, et ne manquant pas de rappeler le touchant accueil reçu en avril par la délégation lézignanaise, à laquelle il participait.

A son tour, M. Taleb se plut à s'adresser à son « cher cousin lézignanaise », dit-il, et souhaiter le plus fructueux des jumelages.

Les dix-huit délégués étaient ensuite les invités de la municipalité à un repas qui s'est déroulé au « Terminus » et auquel assistaient également MM. Sans, Boyer, Touffine, Limoury, Marty, Bertrand.

PROJET DE « JUMELAGE »

Ces Tunisiens se sont rencontrés avec un groupe de 23 Berlinoises et Berlinoises, hôtes, depuis quelques jours, de notre M.J. Suggéré par les responsables de l'établissement de la rue des Vosges, des contacts ont aussitôt été pris pour réaliser un « jumelage » Radès - Lézignan-Berlin, qui permettrait ainsi des échanges culturels et historiques fort intéressants, et pour lesquels Lézignan constituerait la plaque tournante idéale.

RECEPTION A LA MAIRIE

Dès leur première journée à Lézignan, les délégués tunisiens n'ont pas manqué d'être l'objet d'une réception en leur honneur offerte par la municipalité dans la coquette salle de mariages (toute indiquée pour de pareilles manifestations) et à laquelle participait également le groupe berlinois.



M. Savary prononce son allocution, entouré des responsables du groupe berlinois (à droite) et des délégués tunisiens (à gauche). (Photo Costesèque).



LEZIGNAN

Heureux et joyeux anniversaire à la M. J. C.



Tous ces jeunes gens participaient en 1964, à cette importante rencontre de ping-pong, professent-ils encore cette année, et avec un même enthousiasme, cette discipline sportive ? (Cliché « La Dépêche ».)

Pendant la guerre, un essai de Maison des jeunes avait été lancé au 25 de la rue des Vosges. A la Libération, un directeur

bénévoles (octobre 1945) seconde le promoteur de la M.J.C. Il s'appelle Henri Paris. Tous deux vont faire un gros effort dans l'aménagement du local prêté par la municipalité.

Avril 1946 : Une soirée au cinéma « l'Idéal » amène les premiers fonds. C'est à cette époque que la direction régionale de la jeunesse et des sports nomme un directeur permanent : M. Joseph Teulon.

Avec cet animateur hors pair M.J.C. feuilletons ensemble quelques pages du livre d'or de notre maison-phare des Corbières :

1946

8 août : Les statuts de la M.J.C. sont déposés à la préfecture.

23 septembre : Création d'une branche sportive Premiers pas d'une section cadets et minimes de jeu à treize sous la direction de M. Mary.

Octobre : Démarrage des cours d'espéranto.

1947

Février : La M.J.C. est affiliée à l'U.F.O.L.E.P.

Octobre : Relance de la boxe sous la direction de M. Giordan, puis de M. J. Poncet.

Novembre : Transfert de la bibliothèque municipale, entreposée alors à l'immeuble Pauc, au premier étage de la M.J.C. Ouverture de l'atelier de modèles réduits d'avion.

1948

Premier camp international de vendanges.

Cours de solfège donnés par M. Vidal.

MM. Martinez et Milhabet prennent en main, en octobre, les destinées d'une section de rugby.

1949

Octobre : Cours d'anglais dirigés par Mlle Imard.

Novembre : Affiliation à la Fédération française de basket. On prit ensuite l'initiative de lancer le camping.

1950

Ouverture d'un service « prêt de matériel ».

Vint par la suite la création de la Fédération départementale de la M.J.C.

Pour n'oublier aucun domaine, culturel et artistique, Mme G.

Bastien lança des cours de danse.

1951

Construction de trois pièces au premier étage dans l'aile droite du bâtiment.

Octobre : Naissance du club de judo avec le concours de M. Ancrieux comme professeur.

1952

Octobre : L'entraînement du rugby est confié à André Amila. Création d'un club de culturisme et d'haltérophilie.

1953

Le 21 juin : Affiliation à la Fédération française de culture physique et d'haltérophilie.

1954

Grâce à la confection de poteaux amovibles, on peut jouer au basket au square Barbès.

1955

M. Jean Richardis est élu au conseil d'administration; l'on parle d'un projet de gymnase; la M. J.C. s'affilie à la Fédération française de jeu à XIII. MM. Martinolle, Pradel et Richardis représentent Lézignan à l'assemblée générale de Caen. La Maison des jeunes fêta le premier titre de champion de France des juniors B.

1956

Mai : Première séance ciné-club avec « La Beauté du diable ».

Octobre : André Amila entraîne les juniors A. Guy Marty assurera la relève.

1957

A Lézignan : Assemblée générale

rale de toutes les Maisons de jeunes de France, sous la présidence de M. André Philip, ancien ministre.

1955

Ouverture du camping du Minervois (quatre-vingts petits colons). Premier séjour en Espagne organisé à San Antonio. Fonctionnement d'un centre aéré au terrain d'Azille. Organisation d'un séjour « Connaissance de l'Aude ».

1956

Mars : Reprise de l'atelier de reliure (M. et Mme Aquilari). Les damistes M.J.C. débutent dans le championnat de l'Aude.

1960

Création d'un club local « Les Amis de l'U.N.E.S.C.O. ».

Octobre : Création d'un poste de directeur adjoint, avec M. Michel Lapisse.

1961

Première veillée « Molière » avec le Groupe d'art dramatique.

Octobre : Nomination de M. Jean Fauré.

Décembre : Organisation d'un stage de ski à la Schioulas, avec M. Yves Deschamps.

1962

Randonnée - camping avec les basketteuses « Connaissance de l'Aude ». Naissance du club hippique.

1963

Mars : Lézignan remporte la coupe Kronembourg.

Juillet : Deux opérations présentées par les jeunes de la M.J.C. obtiennent des bourses au titre P.I.J.E.

Octobre : Nomination de M. Pierre Péron comme deuxième directeur en remplacement de M. Fauré, directeur Narbonne.

1964

Mars : Premier déplacement à la piscine de Narbonne.

Pâques : Voyage en Tunisie d'une délégation conduite par M. Ouradou.

Avril : Stage extérieur organisé sous l'égide des Maisons Internationales de la jeunesse et des étudiants.

Octobre : M. Michel Rouge remplace M. Péron, parti en stage. L'année 1964 s'achève sur le premier échange avec Lauterbach dans le cadre de l'O.P.A.J.E.

1965

Mars : La section « Jeunesse et sport athlétique » est affiliée à la P.F.A.

Avril : Naissance des M.J.C. d'Ornaizon, Durban, Rieux. Ecllosion du « Jazz-Club » (grande soirée jam-session). Reprise de la section art dramatique (Tchekov et Labiche).

1966

Avril : Grand épanouissement des échanges franco-allemands. Très près de nous, deux groupes de Lauterbach furent reçus dans nos murs. Brême fut également représenté par un groupe de jeunes étudiants. Comme chaque année, le camp international de vendanges rassembla des centaines de jeunes venus de tous pays pour connaître la vie dans nos campagnes.



1960 : L'animateur, M. Michel LAPISSE, préside aux premiers pas de la section d'art dramatique. (Cliché « La Dépêche ».)

Au Judo-club M.J.C. on prévoit une saison chargée en compétitions officielles et officieuses



● Quelques-uns des adeptes entourant M. Dominique Fieschi, lors du premier entraînement de la saison.

Les judokas à vert et blanc ont repris le chemin du tatami de l'avenue des Corbières où ils font si bon ménage avec leurs grands amis du Boxing-Club; on sait que ces deux sections de la M.J.C. se partagent l'ancienne salle de la « Patriote » depuis que cette société a délaissée (non sans regrets) au profit du local de l'impasse Kléber.

Autour de MM. Mesrob et Fieschi on parle, à l'orée de la nouvelle saison, de bien mieux faire encore qu'en 65-66.

65-66 rassemblait une trentaine de licenciés dont deux ceintures noires et quatre marron; ils ont participé aux diverses compétitions inscrites au calendrier fédéral, c'est-à-dire :

Éliminatoires du championnat ceintures marron à Montpellier.

Passages ceinture noire (Agde).

Éliminatoire championnat d'Académie (Narbonne).

Démonstrations dans les respectives M.J.C. d'Ornaizons, Durban, Rieux-Minervois.

Rencontres amicales avec judokas des Corbières (Fabrezan, St-Laurent-de-la-Salanque, Narbonne, Perpignan).

Organisation à Lézignan Éliminatoires de la « Coupe des Espoirs » (patronnée par le journal « L'Équipe »).

Une section à Olonzac en voie de création

Les projets pour la saison qui s'ouvre ne manquent pas : le Judo-Club M.J.C. Lézignan s'attachera à multiplier au maximum les contacts avec l'extérieur en participant à toute manifestation officielle ou amicale.

Il est également envisagé la création d'une section à Olonzac et le prêt du tatami de l'ancienne salle.

Les entraînements

Les entraînements ont lieu deux fois par semaine, les lundi et mercredi, à 18 h. 30.

Un cours spécial fonctionnera comme l'an dernier à l'intention des jeunes et le nombre d'inscrits le permet évidemment.

Les jeunes lézignanais (à partir de 6 ans), désireux de pratiquer le judo sont invités à s'inscrire.



● Confiance en l'avenir autour de MM. Mesrob et Fieschi, fort joliment représenté ici par deux jeunes pousses : à droite, Thierry Mignard ; à gauche, Bernard Sanchez (ce dernier représentant la cité Albert-Mus). (Photos Costesque).



des Caribbes

BRILLANTE RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE



En haut : M. SAVARY, représentant M. le maire, souhaite la bienvenue aux jeunes étrangers. — En bas : Un groupe de jeunes écoute attentivement les paroles chaleureuses de l'orateur. (Photos Charré.)

Une récente information faisait état, ici même, du passage dans la capitale des Corbières, d'une délégation amicale de la M.J.C. tunisienne de Rades, et d'un groupe M.J.C. de Berlin-Weeding. Ces deux groupements devaient contacter la M.J.C. de Lézignan pour étudier la perspective d'un « trimeilage » entre les Maisons de Jeunes de Berlin-Weeding, Rades (Tunisie) et Lézignan. Mardi à 19 h. 30 (avec une demi-heure de retard sur l'horaire prévu, vingt-trois Berlinois de l'Institut de France de Berlin, et des amis tunisiens se trouvaient

donc réunis avec les représentants qualifiés de la maison-phare de la rue des Voeges pour une réception officielle. En l'absence de M. le maire, ce fut M. Savary, conseiller municipal et délégué aux sports, qui souhaita la bienvenue aux diverses délégations. A son tour, M. Taleb Belouanchia, commissaire à la jeunesse, chargé des Maisons de Jeunes en Tunisie, prit la parole pour exalter l'amitié de tous ces jeunes de diverses nationalités qui se recherchent et finissent toujours par se trouver dans une œuvre commune placée sous l'égide

de de la fraternité. Les nombreux conseillers municipaux présents se joignirent ensuite avec M^{me} Capdeville à tous ces jeunes de passage pour porter en leur honneur des toasts amicaux tout en formant des vœux pour la réussite totale du « trimeilage » souhaité. De nombreuses brochures touristiques furent distribuées aux hôtes de l'hôtel de ville au moment des « rafraichissements », notamment par notre ami Marcel Loupiac, l'imprimeur bien connu de la rue Hoche.

UN SOIR AU CINÉ-CLUB

« Un Américain à Paris » a été diversement apprécié

Il n'en est pas de certains films comme du bon vin et il est bien certain que le fait de les revoir quinze ans après ne revalorise pas cette comédie-ballet musicale, de Vincente Minelli, qui obtint, à l'époque, un succès des plus mérités. Leslie Caron et Gene Kelly sont ici au sommet de leur chorégraphie sur une musique précieuse de Gershwin et l'on prend que ces deux solidesses de l'œuvre fassent oublier aux amateurs du genre tout le reste. Or, ce reste a tout de même des faiblesses qu'on ne devrions pas trouver dans ce qu'il est censé d'appeler un bon film. Dans le cadre de la comédie musicale par exemple, « Lili » nous a fait un autre souvenir. Et puis, qu'il s'agisse de ballet ou de s'envoyer des tortes, la figure, on retrouve toujours cette démesure américaine qui nous fait pas toujours jusqu'où on peut aller. C'est ainsi que les cinq dernières minutes du ballet final ont été beaucoup de plaisir que les dix premières nous avaient procurées. Notre petite voisine, de nos jours, ne pardonnera jamais à Leslie Caron d'avoir préféré Gene Kelly à Georges Guétary, mais ceci est une autre histoire. Un mot sur le présentateur : l'enthousiasme et la compétence avec lesquels André Castel a présenté... la défense d'« Un Améri-

cin à Paris » constituent un plaisir sans spectacle qui a lui seul causé le déplacement. J. M. IDNAL « DANS LES GRIFFES »



1966 127

LE TOURNOI DE PING-PONG



La salle Pauc abritait, hier, le grand tournoi annuel de tennis de table organisé par le Ping-Pong-Club Lézignanais. Avant de régner entre les tables, une grande animation pouvait être notée devant les graphiques où les responsables locaux ne manquaient pas de travail ! (Photo Costesèque).

Un groupe de jeunes ouvriers allemands de Lauterbach en visite à FERRALS-LES-CORBIÈRES



● M. Buschmann, chef du groupe et quatre charmantes jeunes Allemandes, admirent les magnifiques grappes que leur a offert M. Lannes au nom des viticulteurs ferralols.



● A l'issue de la réception à la mairie, le cliché-souvenir en compagnie de MM. Lannes, maire de Ferrals, Yché, président de la Maison des Jeunes de Lézignan et Bouyssou, promoteur du voyage en Allemagne des viticulteurs audois. (Photos Costesèque, Lézignan).

DISTINCTION PHILATELIQUE



L'association philatélique de la Maison des Jeunes de Lézignan était, mercredi, en fête, leur président M. Torrejon Marc recevait, des mains de M. Yché, président de la Maison des Jeunes, la médaille d'honneur de l'Exposition internationale de Béziers. Un diplôme lui était également décerné. Un vin d'honneur clôtura cette manifestation de sympathie. MM. Teulon, Berron, directeurs de la M. J. C. ; Bigorre et Martinolle, vice-présidents, MII Chabert, secrétaire, étaient, avec les membres de l'association, les invités. On reconnaît sur notre cliché, M. Torrejon, au centre, entouré du bureau des jeunes philatélistes, et membres du bureau de la section. (Photo Costesèque)

VENUS aider les vigneron ferralols dans les travaux des vendanges, de jeunes ouvriers et employés dans diverses entreprises de la ville de Lauterbach ont avancé d'une bonne semaine leur voyage afin de mieux connaître le pays et ses habitants.

M. Lannes, premier magistrat de la coquette cité ferralaise, qui n'avait pas oublié la cordiale et chaleureuse réception dont avait été l'objet la délégation des viticulteurs audois à Lauterbach, souhaitait mardi matin, à la mairie de Ferrals une cordiale bienvenue au groupe de jeunes Allemands lesquels étaient accompagnés de M. Buschmann, responsable de la Jeunesse pour la région de Lauterbach.

A ses côtés on notait la présence de MM. Couret, François Ales-Codina et une délégation du Conseil municipal, MM. Yché, président du C.A. de la Maison des Jeunes lézignanaise, Bouyssou, conseiller municipal de Lézignan, un des promoteurs du voyage en Allemagne des viticulteurs audois, ainsi que les conseillers de séjour MM. Blandinière et Bonnet qui accompagnaient les Allemands.

« Je garde un excellent souvenir de votre pays et j'espère qu'il en sera de même pour vous », avait conclu M. Lannes au terme de son allocution.

Au nom du sous-préfet de Lauterbach, M. Buschmann remercia les viticulteurs ferralols en leur transmettant le meilleur souvenir du premier magistrat allemand et formula le souhait que de nombreux échanges franco-allemands soient entrepris. D'avance, il souhaita la bienvenue à la délégation du Lézignanaise qui se rendra à Lauterbach du 8 au 14 novembre prochain.

De magnifiques grappes de raisin furent ensuite offertes par M. le maire au groupe allemand, au nom des viticulteurs ferralols.

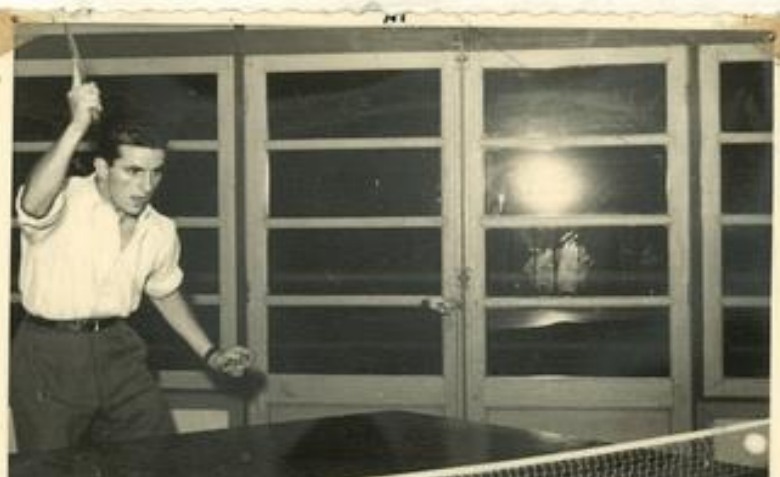
Agréable clôture à la cave coopérative

Les visiteurs de Ferrals-les-Corbières ont été charmés du cordial accueil qui leur fut réservé dans les chais de la cave coopérative de l'endroit par MM. Lavenc, président des C.A. Coulon, directeur-gérant, Mercier et François Ales, administrateurs.

M. Bouyssou, par un pertinent exposé, expliqua dans ses grandes lignes le fonctionnement de l'établissement.

Le très bon rosé de Ferrals permit une agréable clôture et sa dégustation donna lieu à de joyeux refrains d'outre-Rhin.

Une distribution de nouvelles fut fort appréciée par les hôtes d'un jour de Ferrals la sportive.



en création à Rieux-Minervois



Les personnalités à la table d'honneur. De gauche à droite : M. Gleizes, maire de Rieux-Minervois ; M. Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports ; Mme Yché, directrice de l'école de filles de Rieux-Minervois ; M. Yché Jean, président de la Maison des Jeunes de Lézignan et vice-président départemental.

Mardi soir, de 21 heures à 23 heures, les édiles de Rieux-Minervois ont organisé une réunion à la salle du Foyer Municipal, pour la création d'une Maison des Jeunes à Rieux.

Étaient présents : M. Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports et son adjoint, M. Saintes ; M. Gleizes, maire de Rieux ; M. Rassier, adjoint au maire ; M. Sala, délégué régional des

Maisons de Jeunes ; M. Bonet, président de la Maison des Jeunes d'Ornaisons ; M. Yché, président de la Maison des Jeunes de Lézignan.

Le corps enseignant était représenté par M. Paramond, directeur du collège d'enseignement général. M. Gleizes ouvrit les débats, présenta à l'assistance M. Sala. Celui-ci parla des Maisons de Jeunes, les définit en expliquant qu'elles étaient ouvertes à tous, sans distinction de

confession ou de partis politiques. Puis, M. Sala donna lecture des statuts et du règlement intérieur des maisons des Jeunes.

On nomma ensuite le conseil d'administration, composé d'abord de cinq membres de droit que sont : le maire de Rieux, le délégué départemental des sports, le délégué régional des Maisons de Jeunes, le directeur des services agricoles et le directeur de la Maison des Jeunes ; ensuite, de cinq membres associés.

Pour l'élection de ces derniers membres associés, les candidatures de Mme Yché, directrice de l'école de filles de Rieux, et celles de M. Feneateu, membre du C.I.V. A.M. de Rieux, furent acceptées à l'unanimité. Il restait trois postes à pourvoir ; on les proposa à MM. Paramond, Limouzy, Bigou et Telsier qui refusèrent.

Enfin, le conseil des Jeunes, douze membres, fut élu. En voici la liste : Mme Delpey, Mlle Fernandez, Mlle Andore, MM. Codina, Alengrin, Lambert, Djck, Marty, Colombiès, Garcia et Joucla.

La prochaine réunion, pour l'élection du bureau, a été fixée à mardi prochain.

LÉZIGNAN

Un débat passionnant à l'hôtel de ville « Pour ou contre le contrôle des naissances »



Au cours des débats. — De gauche à droite : M. Jean-Marie BU GAT, président national du Club Confrontation ; M. DESREUX, inspecteur d'enseignement primaire de Castres ; un docteur tarnais, dont l'intervention fut fort appréciée ; Mme DESREUX, institutrice.

Notre propos ne sera point ici de donner un compte rendu analytique de la passionnante soirée-débat que nous avons reçue vendredi soir à la mairie, mais bien souligner l'excellente initiative de la Maison des Jeunes et de la culture de la capitale des Corbières, laquelle, en restaurant chez nous ces débats-conférences, répond aux besoins actuels des hommes de bonne volonté : les rencontres, sous l'angle du dialogue, entre personnes venues de divers horizons culturels, philosophiques, confessionnels, afin que le monde devienne un peu moins « stupide et méchant ».

Cette soirée, présentée par M. Jean-Marie Bugat, écrivain, journaliste secrétaire général du Cercle français de la presse, président national des clubs « confrontations », avait rassemblé une centaine de personnes qu'intéressait au plus haut point ce « planning familial ».

Au préalable, le président de séance avait fait appel aux personnalités représentant des opinions divergentes sur ce problème crucial du « contrôle des naissances ». C'est ainsi qu'avant pris place à sa droite M. l'archiprêtre Camman, curé de Lézignan, et le Père Casanave, ancien professeur de philosophie d'un collège septimarien, « héralde » de la thèse chrétienne, et à sa gauche, les partisans du « planning familial » : M. Desreux, inspecteur primaire d'enseignement à Castres, et Mme. institutrice, ainsi qu'un docteur tarnais.

La place nous manque ici pour aborder la substance même des débats. Nous dirons cependant que le problème de la régulation des naissances a été posé en France, depuis dix ans, grâce à l'élan

donné par une jeune doctoresse, mère de famille, le docteur Lagroue Weill-Hall (fondatrice du mouvement). Soulignons qu'il fallut toute l'audace de quelques médecins pour oser créer le mouvement « Pour une maternité heureuse », tant ces problèmes étaient cachés sous le boisseau.

En bref, nous avons noté avec plaisir le ton élevé des débats, la franchise des thèses qui s'affrontaient, la loyauté des adversaires en présence, leur esprit, ce tolé-

rance... et pourquoi ne pas le dire, leur éblouissante connaissance d'un sujet aussi « délicatement humain ». (Vraiment, le Père Casanave, entre autres, est une encyclopédie vivante !)

Le contrôle des naissances ? Evidemment, chacun reste sur ses positions. D'aucuns continueront à vivre leur drame personnel au plus profond de leur conscience. Il n'empêche qu'un vaste courant de chaude sympathie humaine s'est dégagé tout au cours de ces intéressantes confrontations. Et en fait, cela est (un peu) l'essentiel.



Une partie du nombreux auditoire.

JEUDI 24 FÉVRIER 1966

Rieux-Minervo

**LA 11^e MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE L'AUDE
A ÉTÉ CRÉÉE MARDI SOIR A RIEUX-MINERVOIS**



● Placée sous la présidence de M. Gleizes, maire de Peyriac et de M. Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, s'est tenue mardi soir l'assemblée constitutive de la Maison des Jeunes de Rieux-Minervo. Au bureau, de gauche à droite : MM. Gleizes, Bapt, M^{me} Yché, directrice de l'école des filles, M. Jean Yché, président du C.A. de la M.J.C. lézignanaise et membre du Conseil fédéral.

MARDI soir toute la population de Rieux, jeunes et adultes, était invitée à assister à la réunion d'information pour la création éventuelle d'une Maison des Jeunes et de la Culture.

M. Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports présidait la soirée aux côtés du maire. A la table, on notait la présence de MM. Sala, délégué régional des Maisons des Jeunes ; Ribes, premier adjoint ; Yché, président de la M. J. C. de Léznigan et membre du conseil national de la P.F.M.J.C. ; Sintes, assistant culturel départemental.

Dans la salle M. J.-L. Bonnet, président de la M.J.C. d'Ornaisons, et une forte délégation du conseil d'administration et du conseil de Maison de Léznigan ; les directeurs d'écoles et de nom-

breux enseignants étaient dans la salle.

M. le maire ouvrit la séance, remercia les membres présents et laissa la parole à M. Sala.

Ce dernier expliqua le fonctionnement d'une M.J.C. et les points principaux.

— Ouverture à tous.

— Laïcité et neutralité.

— Gestion par les usagers.

Un dessin animé « Les trois messieurs » illustra l'explication.

Après avoir répondu à quelques questions, M. Sala déclara ouverte l'assemblée générale constitutive.

Il donna lecture des statuts ; après discussion, ceux-ci furent adoptés à l'unanimité.

Le maire lança un appel aux candidatures. Douze noms furent retenus pour constituer le conseil d'administration provisoire. Cinq postes de membres associés furent

laissés en suspens pour une décision ultérieure.

M. Sala prenant la parole, se félicita de la naissance de cette onzième Maison audoise, désirée et sollicitée par les jeunes. Il insista à nouveau sur les deux critères de succès :

— Un local dès le départ.

— Une équipe d'animateurs dévoués.

M. Bapt insista sur la liberté et la démocratie, qui sont les fondements mêmes de toute M.J.C.

« Laïcité et tolérance permettent aux M.J.C. de rassembler toute la population ».

« Les jeunes doivent faire leurs preuves, qu'ils n'hésitent pas à collaborer et demander l'aide des M.J.C. voisines, des organisations départementales amies ».

« Le Service départemental de la Jeunesse et des Sports, de son côté, est tout disposé à les aider ».



● Les jeunes Mérinillois, heureux de la création de leur Maison assistaient nombreux à la réunion, ainsi qu'en témoigne notre cliché.



● Une vue d'ensemble de la nombreuse assistance parmi laquelle on reconnaît de nombreux jeunes Mérinillois. (Photos Costesèque, Léznigan)

SOUS LES BALCONS DE SALAMANQUE...

Cette tradition a (déjà !) quatre cents ans !

L'Université de Salamanque — doyenne des facultés européennes — se devait de la perpétuer.

Ainsi chaque samedi les membres de « La Tuna Universitaria Salamanca » (quelque trente étudiants des « facs » de sciences, médecine, droit et lettres) vêtus de leur pittoresque tenue médiévale, vont « gratter » de la mandoline, de la guitare, du luth et s'accompagnent également de l'accordéon pour « pousser », sous les balcons de leurs belles, leur passionnée « Despierta » (« Réveille-toi ! »)

Et leurs belles, en l'occurrence les étudiantes de Salamanque (elles sont toutes belles là-bas !) leur offrent « ouna rafraichissement » ou mieux quelques nombreuses piécettes pour alimenter leur caisse de solidarité.

En effet, de nombreux boursiers ne doivent qu'à la générosité de leurs camarades de pouvoir poursuivre leurs études.

« La Tuna » ! Ce sympathique groupe folklorique animé par le dynamique M. Francisco Salvador Cuesta, est en train, actuellement, de réaliser un merveilleux rêve de Noël.

Au rythme envoûtant des castagnettes, « La Tuna » chante, chante sur les routes de France depuis le 14 décembre. Tour à tour Bordeaux, La Rochelle, Rochefort, Rouen, Lyon, les a

accueillis, applaudis tant et plus.

Ous, grâce à cette tournée philanthropique, deux boursiers en terre hispanique n'auront plus à se faire de soucis !

Joyeux... Joyeux Noël pour eux !

... ET CEUX DE LÉZIGNAN !

Les balcons de notre ville, eux, sont restés quasiment déserts lorsque vers 21 heures, jeudi soir, les étudiants de Salamanque, dans un ordre impeccable, ont défilé sur l'avenue qui paraissent les illuminations de Noël.

La salle des fêtes de la Maison des jeunes était également vide de spectateurs.

Aussi, la soirée folklorique prévue s'est-elle terminée en famille, dans la salle auditorium ou des rafraichissements avaient été servis.

Et c'est en présence de M. Yché, président de la M. J. C.; de la secrétaire Mlle Chabert, des directeurs MM. « Jo » Teulon et Pierre Péron et de quelques membres éparés du conseil de Maison, que « La Tuna » se déchaîna uniquement pour le plaisir du cœur.

Et c'est la gracieuse Mlle Geneviève Daujan, originaire de Narbonne, professeur de français à l'Université de Salamanque, et cocorone du groupe, qui eut la gentillesse de nous traduire les couplets du folklore hispanique : « Clabellito », « La Aurora », « Madrina », etc. Que de talents vocaux et instrumentaux ! Que d'élégance et de gentillesse dans l'interprétation ! Bravo ! « La Tuna » de Salamanque.

Et l'on devait se séparer à regret après un charmant échange de cadeaux : Un beau livre sur notre Languedoc d'une part, et d'autre part une généreuse distribution de fanions aux armes de « La Tuna Universitaria de Salamanca ».

Lézignan a boudé cette soirée. C'est regrettable pour tous.

Donnez une leçon à la capitale des Corbières, amis Septimaniens, en venant en foule applaudir ce remarquable groupement étudiantin qui se produira ce dimanche 26 décembre, à 21 heures, à la Maison des jeunes de Narbonne.



L'Assemblée générale de la M. J. C. a reflété le souci de participation des jeunes à sa gestion

Le rapport moral a constitué un véritable document

L'assemblée générale annuelle de la Maison des Jeunes et de la Culture de notre ville a tenu, mercredi soir, dans la salle des réceptions de la mairie, à parfaitement bien reflété l'efficacité de son rôle important.

Sur le plan interne, d'abord, puisqu'elle a pu se permettre de dénier et l'excuse d'un froid vif et la terrible concurrence de « La piste aux étoiles », sans que les exigences du quorum aient le moins du monde à en souffrir.

Sur le plan extérieur, ensuite, puisque semblable assemblée n'avait jamais bénéficié d'une participation aussi relevée de personnalité. Cette séance, qui marquait le 20^e anniversaire de la création de la M. J. C. lézignanaise, était placée, en effet, sous la présidence effective de M. Euvrard, sous-préfet de Narbonne, aux côtés duquel avaient pris place à la table d'honneur, MM. Ouradou, maire - conseiller général ; Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports ; Sinès, attaché culturel ; Sala, délégué régional de la F. F. M. J. C. ; Authié, vice-président de la F. F. M. J. C. ; président de la M. J. C. Narbonne ; Savary, conseiller municipal, délégué aux sports ; Descazeaux, représentant le S. N. I. ; Lannes, maire de Ferrais et président du C. I. V. A. M. des Corbières ; et les responsables locaux MM. Yché, président ; Martinolle et Bigorre, vice-présidents ; Teulon et Péron, directeurs.

UN REMARQUABLE RAPPORT MORAL

La pièce maîtresse de cette assemblée générale allait être constituée par un rapport moral particulièrement marquant du président Yché, consacré au rôle du Conseil de Maison.

Le Conseil de Maison, c'est notre originalité. C'est la formule, dont l'invention est toute à l'honneur des promoteurs des Maisons de Jeunes et de la Culture, que nous avons choisie pour atteindre un des buts essentiels qui vi-

sent nos Maisons : la formation civique des jeunes qui les fréquentent.

UN DES PLUS JEUNES CONSEILS DE MAISON

A Lézignan cet organisme groupe, cette année-ci, 28 membres dont l'âge moyen correspond à 23 ans. C'est là un des plus jeunes Conseils de France.

Le rapporteur fit ensuite part des difficultés rencontrées :

« De nombreux jeunes quittent très tôt la cité par suite de manque de débouchés. Notre Conseil de Maison perd ainsi de nombreux membres chaque année, ce qui gêne considérablement la continuité de son action. Heureusement, ce problème perd de son acuité au fur et à mesure que l'exercice de leur profession, viennent se joindre aux étudiants appelés à quitter rapidement la localité. »

Le rapport traita ensuite des attributions, puis du but poursuivi. « Il s'agit, en un mot, de la formation de l'adulte, de cet adulte qu'exige la société d'aujourd'hui, c'est-à-dire de l'homme engagé et non plus isolé, intégré à une société au sein de laquelle il a un rôle actif à jouer. »

LA BONNE VOIE

Après avoir souligné les insuffisances et les imperfections inévitables et normales, le rapport moral devait ainsi conclure :

« Nos jeunes savent que nous les comprenons, que nous les acceptons, ils sont parfaitement à leur aise dans une association faite pour eux et par eux, qui les aide à développer leur personnalité et qu'ils aident aussi, car c'est grâce à cette coopération étroite et profonde entre jeunes et adultes que nos Maisons évitent la sclérose, le vieillissement, qu'elles sont toujours aptes à répondre aux besoins de la jeunesse, puisque c'est cette jeunesse qui apporte ses problèmes — aussi changeants soient-ils — à travers les années — et qui travaille à les résoudre. »

C'est pourquoi il nous faudra toujours chercher à améliorer notre Conseil de Maison, à en élargir le recrutement dans les branches sociales qui ne sont pas encore représentées, à donner aux jeunes une conscience plus vive de leurs responsabilités et de leurs possibilités. Montrons-leur plus clairement encore qu'une Maison des Jeunes est leur affaire, qu'ils peuvent la conduire comme ils le désirent, que l'avenir de l'association est entre leurs mains. S'ils la sollicitent, accordons-leur notre confiance pour qu'ils puissent mettre en œuvre cette vitalité trop souvent inemployée car elle ne trouve pas de domaines où elle puisse s'exercer utilement. En agissant ainsi, en associant les jeunes activement à l'œuvre d'éducation que nous prétendons assumer, nous pouvons être sûrs d'avoir choisi la bonne voie.

LE RAPPORT FINANCIER

Les chiffres traduisent non moins éloquemment aussi la vitalité progressive de la M. J. C. En 1954, son budget annuel s'élevait à 20.366 F. Il a décuplé en dix ans, puisqu'il atteint la somme de : 230.000 F. Le solde créditeur est de : 12.171,11 F.

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes, M. André Olive et Mme Paulette Favreau, les commissaires pour la prochaine gestion, sont nommés : MM. André Olive et Bernou.

MM. IZQUIERDO ET J.-C. CASTEL NOUVEAUX MEMBRES DU C. A.

Il fut ensuite procédé au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration. Après la lecture de leur profession de foi, les sept candidats présentés sont élus à l'unanimité à mains levées.

MM. Richardis et Escandé, candidats sortants ne renouvelaient pas leur mandat.

Les nouveaux membres sont :

MM. Joachim Izquierdo et Jean-Claude Castel.

Les membres sortants réélus : Jacques Bigorre, Colette Chabbert, Jean Martinolle, André Marty, Jean Yché.

LES ALLOCUTIONS

Plusieurs allocutions furent ensuite prononcées par MM. Ouradou, Bapt, Sala et Euvrard. Elles eurent toutes deux mêmes dénominateurs communs : La parfaite tenue de cette assemblée.

« Un véritable modèle dans un profond respect des statuts et des lois » devait dire M. Sala qui avait, au préalable, apporté les compliments de la Fédération pour l'action de la M. J. C. lézignanaise sur les divers plans local, régional, national et international.

Le remarquable rapport moral ensuite : « Un document d'importance qui se doit d'être diffusé » devait déclarer M. Bapt, tandis que M. la sous-préfet le jugea « profond et réaliste ».

LE NOUVEAU BUREAU

L'assemblée générale se termina par la projection d'un film sur les M. J. C. dans lequel, les viticulteurs et la section hippique de la M. J. C. lézignanaise eurent leur part de vedette.

Le Conseil d'administration se réunit ensuite pour constituer le nouveau bureau :

Président : Jean Iche ; vice-président délégué : Jean Martinolle ; vice-président : Jacques Bigorre ; secrétaire : Colette Chabbert ; secrétaire adjoint : Régis Ayme ; trésorier : Joachim Izquierdo ; trésorier adjoint : Raymond Ortega ; membres : Jean-Claude Castel et Mme Rolland.

Conseillers techniques : André Castel (musique), Roger Fabry (théâtre), Jean-Claude Bouysseou (questions rurales).

Membres associés : André Améla, Jean Escandé, Jean Richardis.

PETITS ECHOS... MAISON SUR L'ASSEMBLÉE

Il faut souligner avec quel sérieux dans le détail cette assemblée avait été préparée : les incidents avaient tous reçus au préalable le rapport moral, élaboré au C. A. et discuté au Conseil de Maison. Le pointage des membres participant à l'assemblée avait été scrupuleusement fait, et tout avait été prévu afin de pouvoir procéder éventuellement, avec rapidité, à un vote à bulletin secret.

Empressons-nous d'ajouter que cette éventualité ne s'est pas produite et que les divers rapports ont été approuvés à l'unanimité, à main levée.

M. Bapt s'est déclaré particulièrement enthousiasmé par la lecture, par chaque candidat, de sa profession de foi ; M. Teulon avait lu celle de M. Marty, empêché. « Vous avez pris là une initiative très intéressante et originale dont je vous félicite ».

Durant les allocutions des personnalités, on a pu noter de très gentils « envois de fleurs » entre les orateurs. M. Ouradou a évoqué « l'autorité souriante et bienveillante » de M. le Sous-préfet ; M. Bapt a souligné « l'esprit d'initiative très développé de M. Ouradou, et ses aptitudes à savoir passer au-dessus des obstacles ». Quant à M. Euvrard, il tint également à rendre un vibrant hommage à la municipalité, à la direction de la Jeunesse et des Sports, et les divers présidents qui se sont succédés à la tête de la M. J. C.

Avant de présenter le compte rendu moral, M. Yché avait fait adopter une petite modification des statuts afin de faire passer à 21 le nombre de conseillers d'administration (au lieu de 15).

Au sujet des cotisations, M. Sala, dans son allocution, jugea bon de préciser que la Fédération nationale des M. J. C. ne prélevait rien sur les cotisations personnelles des membres.

La référence entre la somme brute et la part restant en caisse à la M. J. C. est constituée par la cotisation aux assurances.

Le film sur les M. J. C. de France présenté au cours de l'assemblée générale passait en troisième vision seulement à Lézignan.

Depuis sa sortie, il n'avait encore été projeté qu'à Paris et Lyon.

C'est son septième mandat de président que M. Yché s'est vu renouveler.

Nous nous plaignons à lui présenter nos vifs compliments.



De droite à gauche, à la table d'honneur : MM. Savary, Bapt, Ouradou, Yché, Euvrard, Sala, Martinolle, Teulon. (Photo Costesèque).



Une vue partielle de l'assistance.

APPRENTISSAGE DE LA GESTION ET DE LA DÉMOCRATIE, CONSEIL DE MAISON : THÈMES PRINCIPAUX DE LA VINGTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA M. J. C.

M. Maurice Œuvrard, sous-préfet, présidait les passionnants travaux

MERCREDI soir, malgré le froid très vif et la concurrence de la télévision, près de deux cents personnes étaient rassemblées à la mairie, pour assister à la XX^e Assemblée générale de la Maison des Jeunes et de la Culture. Nous avons particulièrement remarqué et apprécié les services d'accueil organisés par le Conseil de Maison et le Conseil d'Administration; notamment la commission chargée de la vérification des mandats, qui agit avec célérité et compétence.

Un grand effort de préparation de l'assemblée, par l'expédition à tous les membres d'un certain nombre de documents, avait permis au préalable de préparer les adhérents à une prise de conscience des problèmes. Aussi, ils ont répondu en grand nombre à l'appel de leurs responsables puisque le quorum fut très largement dépassé.

A la table d'honneur, autour de M. Jean Yché, président de la Maison des Jeunes et de la Culture; MM. Œuvrard, sous-préfet de Narbonne; Ouradou, maire, conseiller général; Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports; Savary, conseiller municipal, chargé des Sports; Sala Marcel, délégué régional M.J.C.; Sintès, assistant culturel départemental; Miles Chabbert,



M. Maurice Œuvrard, sous-préfet de Narbonne (au centre de notre cliché), écoute attentivement le rapport moral présenté par M. Jean Yché. On reconnaît également MM. Ouradou, maire, conseiller général, Bapt, directeur départemental de Jeunesse et Sports, Marcel Sala, délégué régional, Savary, délégué municipal aux sports.

secrétaire; Sospedra Liliane; MM. Bagnor, Martinelle. Dans la salle on notait de nombreux invités représentant l'E.S.S.I., le Rotary, l'Aéro-Club; M. Descaneaux, du S.N. Instituteurs, et M. Alary, maître de la Jeunesse ouvrière du canton. Après les remerciements d'usage, M. Yché ouvrit la séance par

une assemblée générale extraordinaire qui ratifia l'adoption des nouveaux statuts. L'assemblée générale ordinaire débuta par la lecture du rapport moral, remarquablement détaillé par le président Jean Yché (ne fut-il pas cité comme un modèle du genre par une assemblée unanime ?).

une action toujours soutenue. Le but à atteindre, alors que ces qualités ne se rencontrent que chez un nombre réduit d'individus qu'après un lent travail de formation et d'éducation? Avant d'être artisan il faut être apprenti et la vie exige précieusement une longue période de préparation avant que l'on soit en mesure d'en assumer les responsabilités.

Voilà pourquoi les difficultés que nous rencontrons ne nous rebutent pas, d'autant plus que les résultats acquis constituent le meilleur des encouragements à poursuivre notre tâche. Car des résultats, il y en a, et nous les mesurons surtout chez ceux qui ne nous quittent pas, et qui apportent par leur action la preuve de l'efficacité de la formation qu'ils ont reçue. Ce sont les anciens membres du Conseil de Maison que nous retrouvons aujourd'hui dans nos sections et notre Conseil d'Administration, où ils contribuent efficacement au développement de la maison. Ce sont les jeunes qui chaque fois se mettent à la disposition des groupes que nous recevons de France et de l'étranger, conduisant nos hôtes dans toute la région, discutant avec eux, s'efforçant de les comprendre et de se faire comprendre. Ce sont ceux qui suivent des stages de formation dans les domaines les plus divers, manifestant ainsi le désir d'accroître leurs connaissances pour être plus utiles à la marche de la Maison.

Ce sont tous ceux qui suivent régulièrement les réunions du Conseil d'Administration, qui participent à des regroupements divers, ce qui leur permet par la discussion et la confrontation avec des adultes d'approfondir leur apprentissage de la vie. Enfin tous ceux — les meilleurs — qui sont à même d'organiser et de diriger par leurs propres moyens des activités et des stages divers.

Conclusion
Les promoteurs qui ont voulu créer les Conseils de Maison ont pu, à juste titre, être inquiets pendant un certain temps. N'avaient-ils pas visé trop haut, n'étaient-ils pas un espoir chimérique que de vouloir à travers cet organisme, non seulement associer les jeunes à la gestion des Maisons, mais encore assurer par ce biais leur formation civique? L'expérience de 20 années les a rassurés. Peu à peu il est apparu que leur conception était juste et quoique hérissée de difficultés, particulièrement rentable. Au fil des ans cette formule originale s'est révélée riche de possibilités et a donné la preuve de sa valeur éducative.

Dans les M. J. C. les jeunes sont étroitement associés à la

gestion. D'usagers au début, ils deviennent responsables, jouant leur rôle à part égale avec les adultes.

Très rarement cette possibilité d'intégration totale leur est offerte ailleurs que chez nous. A l'école, ils sont placés dans un monde à part, coupé par la force des choses de la vie réelle, et ils n'ont guère qu'à suivre un chemin qui a été voulu et tracé pour eux mais pas par eux. En apprentissage, ils sont encore assujettis à un mode de vie relativement étroit, où leur initiative ne peut s'exercer que dans le champ de la profession.

Seules, les Maisons des Jeunes et de la Culture permettent à nos adolescents de participer pleinement à la vie de la société moderne, en évitant cette coupure artificielle qui existe partout entre les jeunes et les adultes. Cette cloison étanche qui trop souvent donne aux jeunes l'impression justifiée qu'ils sont rejetés dans un monde à part, trop étroit, et qu'ils sont incompris.

Chez nous ils vivent sur un pied d'égalité avec les adultes, ils sont associés à tous les problèmes, ils sont appelés à l'action, non pas dans un groupe fermé, isolé, mais au contraire solidement implanté dans la réalité.

Nos jeunes savent que nous les comprenons, que nous les acceptons, ils sont parfaitement à leur aise dans une association faite pour eux et par eux, qui les aide à développer leur personnalité et qu'ils aident aussi, car c'est grâce à cette coopération étroite et profonde entre jeunes et adultes que nos Maisons évitent la sclérose, le vieillissement, qu'elles sont toujours aptes à répondre aux besoins de la jeunesse, puisque c'est cette jeunesse qui apporte ses problèmes — aussi changeants soient-ils à travers les années — et qui travaille à les résoudre.

C'est pourquoi il nous faudra toujours chercher à améliorer notre Conseil de Maison, à en élargir le recrutement dans les branches sociales qui ne sont pas encore représentées, à donner aux jeunes une conscience plus vive de leurs responsabilités et de leurs possibilités. Montrons-leur plus clairement, encore qu'une Maison des Jeunes est leur affaire, qu'ils peuvent la conduire comme ils le désirent, que l'avenir de l'association est entre leurs mains.

S'ils la sollicitent, accordons-leur notre confiance, pour qu'ils puissent mettre en œuvre cette vitalité trop souvent inemployée car elle ne trouve pas de domaines où elle puisse s'exercer utilement. En agissant ainsi en associant les jeunes activement à l'œuvre d'éducation que nous prétendons assumer, nous pourrions être sûrs d'avoir choisi la bonne voie.

L'éducation ne se reçoit pas, elle s'acquiert par l'effort, par l'expérience, par l'action. Bannissons tout paternalisme de notre association, car ce serait le plus sûr moyen d'échouer dans notre entreprise. Et s'il nous arrive parfois de douter, nous n'avons qu'à regarder autour de nous les nombreuses associations de jeunesse qui imitent notre méthode, pour être certains que la nécessité des conseils de maison est plus urgente que jamais.

En augmentant leur efficacité, nous répondons de mieux en mieux à ce qu'on attend de nous, nous développerons toujours davantage cette éducation permanente dont le besoin va sans cesse grandissant, nous contribuerons à former des hommes aptes à s'intéresser utilement à un monde moderne sans cesse plus complexe et qui devient chaque jour plus exigeant quant à la qualification des êtres qui le composent.

Après discussion, le rapport moral fut adopté à l'unanimité.

Le remarquable rapport moral dressé par le président Jean Yché

Voici près de 20 ans que la Maison des Jeunes et de la Culture a été fondée. Voici près de 20 ans qu'elle est implantée dans notre ville, dont elle est devenue l'une des toutes premières activités.

Au début, elle n'offrait à ses adhérents que quelques sections bien modestes mais, au fil des ans, elle est devenue un organisme de plus en plus vaste, de plus en plus complexe, dont le dynamisme ne s'est jamais démenti à travers la mosaïque de ses activités sans cesse plus nombreuses.

Cette vitalité, elle apparaît à travers les chiffres. Si en 1954, le budget annuel s'élevait à 20 336 F, il a décuplé en dix ans, puisqu'il atteint aujourd'hui le somme de 230 000 F. Parallèlement, le nombre d'usagers suit une courbe régulièrement ascendante, puisque de 360 en 1954-55, il est passé à 770 en 1965.

Succès incontestable, dont il convient de se féliciter, ou plutôt de féliciter la ville toute entière, car sans l'appui de la population jeune et adulte, les animateurs seraient voués à l'impuissance. Mais surtout, succès dont il convient d'analyser les raisons, car des résultats aussi encourageants apportent la preuve tangible que notre association répond à des besoins réels, qu'elle a su s'intégrer à la vie locale d'une manière particulièrement harmonieuse, au point de constituer pour notre ville, un organisme maintenant indispensable, dont la disparition créerait un vide difficile à combler.

Plusieurs causes ont contribué et contribuent toujours au renom de notre M.J.C. Tout d'abord, il y a la compétence et surtout le dévouement des animateurs de sections. Ensuite il y a l'efficacité du Conseil d'Administration, qui au cours des ans, a vu sa relève assurée par des personnes qui à des titres divers, ont toujours cherché à étendre dans tous les domaines, l'action et le rayonnement de notre A.J.C.

Grâce à l'effort conjugué de toutes ces bonnes volontés, non seulement le nombre de nos activités s'est accru considérablement mais encore et surtout, l'action éducative qu'est notre tâche essentielle, a pris une extension sans cesse croissante, à revêtu des formes diverses, dont la plus importante est sans aucun doute, le Conseil de Maison.

DEFINITION Cette importance du Conseil de Maison, il est bon de la souligner, et c'est ce qui explique pourquoi nous avons choisi de mettre l'accent, cette année-ci, sur ce thème essentiel d'une Maison des Jeunes et de la Culture.

Toutes les associations régies comme la nôtre, par la loi de 1901, ont de nombreux animateurs et des conseillers dévoués à la cause qu'ils défendent, aussi la plupart manifestent-elles une grande vitalité. Malheureusement ne possèdent un

pour atteindre un des buts essentiels que vient nos Maisons : la formation civique des jeunes qui les fréquentent. Cette formation ne se préche pas, elle ne s'acquiert que par l'expérience vécue. Voilà pourquoi, à côté des organismes voulus par le législateur nos M.J.C. — d'après le règlement intérieur de la Fédération, sont tenues d'avoir toutes un Conseil de Maison qui a pour rôle de permettre aux jeunes, de mettre en œuvre leur sens de l'initiative et de l'action.

Recrutement
Le Conseil de Maison groupe deux sortes de membres : les uns sont choisis dans les diverses sections qui désignent démocratiquement un ou deux de leurs adhérents chargés de les représenter, d'autres n'appartiennent à aucune section, mais participent à la gestion générale de l'association en s'intéressant à ses multiples problèmes.

A Léznigan cet organisme groupe cette année-ci : 28 membres, dont l'âge moyen correspond à 23 ans. C'est là un des plus jeunes conseils de Maison de France.

Si nous y retrouvons des membres de 25 à 28 ans qui apportent le fruit d'une expérience déjà mûrie, nous y voyons aussi des jeunes de 16 à 18 ans venus comme leurs aînés des horizons les plus divers. Nous retrouvons d'ailleurs le reflet de cette diversité dans le bureau, qui comprend aussi bien des étudiants que des ouvriers, des artisans que des employés.

Cet organisme rencontré, comme son aîné le Conseil d'Administration, de multiples difficultés, dont certaines sont difficiles à résoudre.

DIFFICULTÉS : De nombreux jeunes quittent très tôt la cité par suite du manque de débouchés. Notre Conseil de Maison perd ainsi de nombreux membres chaque année, ce qui gêne considérablement la continuité de son action. Heureusement, ce problème perd de son acuité, au fur et à mesure que des jeunes fixés à Léznigan par l'exercice de leur profession, viennent se joindre aux étudiants appelés à quitter rapidement la localité.

Attributions
Ces jeunes, d'origine sociale différente, que sont-ils appelés à faire, quel rôle peuvent-ils assumer au sein d'une Maison des Jeunes et de la Culture? Nous abordons ici un très vaste problème, dont nous nous bornerons à étudier les lignes directrices.

Le Conseil de Maison, c'est avant tout l'organisme responsable de l'atmosphère de la Maison, du programme, du fonctionnement et du renouvellement de ses activités. C'est dire par là, que sa tâche consiste aussi bien à étudier les conditions d'admission des usagers, qu'à définir et à appliquer les modalités de fonctionnement de la M.J.C.,

But poursuivi
Par ces quelques exemples, il apparaît clairement, qu'un Conseil de Maison a un rôle très important à jouer, puisqu'il est appelé à intervenir dans tous les domaines : activités récréatives et éducatives, gestion financière et administrative, et il est certain que l'exercice de telles responsabilités présente une grande valeur éducative.

Auto-éducation d'abord. Nos jeunes viennent des horizons familiaux et sociaux les plus divers. En somme, ils représentent dans sa totalité, le large éventail de la population, et à travers les discussions, les oppositions, ils font l'apprentissage de cette qualité indispensable à la vie d'une société harmonieuse : la tolérance, c'est-à-dire le respect de la conviction d'autrui, même quand elle est différente des convictions personnelles.

Educateur encore dans la prise de responsabilités. Pour agir, il faut s'informer, se documenter, réfléchir à tous les aspects d'une question donnée, et par là-même apprendre à se conduire en adulte et à se sentir responsable des problèmes de la collectivité et à chercher à les résoudre au mieux.

Il s'agit en un mot de la formation de l'adulte, de cet adulte qu'exige la société d'aujourd'hui, c'est-à-dire de l'homme engagé et non plus isolé, intégré à une société au sein de laquelle il a un rôle actif à jouer. Il s'agit de la formation du citoyen adapté à une époque qui exige de chacun une contribution personnelle sans cesse plus grande, sans cesse plus éclairée.

Faisons le point : ce but, l'atteignons-nous ?

Bien entendu, il serait présomptueux de notre part de prétendre que nous répondons parfaitement à un idéal aussi vaste et aussi élevé. La perfection n'est pas de ce monde, et en matière d'éducation moins que partout ailleurs.

Nous rencontrons de nombreux obstacles, souvent difficiles à surmonter. N'oublions pas que nous nous adressons à des jeunes, c'est-à-dire à des êtres inexpérimentés qui doivent faire de nombreuses expériences et commettre beaucoup d'erreurs avant d'arriver à la maturité. N'oublions surtout pas, comme nous l'avons dit plus haut, que la plupart de nos jeunes s'expatrient très vite, ce qui nous oblige chaque année à repartir presque à zéro.

Ainsi, notre Conseil de Maison présente-t-il bien des imperfections, et ne remplît-il qu'une partie de son rôle. Parfois, il prend des décisions trop hâtives, insuffisamment préparées. Parfois aussi, il s'attache à des réalisations mineures, oubliant ce qui est essentiel : la persévérance si nécessaire à la réalisation de toute tâche, n'est-elle pas toujours in-

En dix ans les ressources ont décuplé

M. Teular donne lecture de l'ensemble du rapport financier. Le rapport financier qui souligne l'importance, en 1965, des investissements, le projet de budget marquant une progression de 20 % et le rapport des commissaires aux comptes donnant quitus au trésorier et à la commission financière.

Après discussion, le rapport moral fut adopté à l'unanimité. M. Bernou et Olive furent désignés en qualité de

science des problèmes. Alors, ils ont répondu en grand nombre à l'appel de leurs responsables puisque le quorum fut très largement dépassé.

A la table d'honneur, autour de M. Jean Yché, président de la Maison des Jeunes et de la Culture : MM. Couvradou, sous-préfet de Narbonne; Ouradou, maire, conseiller général; Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports; Savary, conseiller municipal, chargé des Sports; Sala Marcel, délégué régional M.J.C.; Sintès, assistant culturel départemental; Miles Chabbert,

M. Maurice Couvradou, sous-préfet de Narbonne (au centre de notre cliché), écoute attentivement le rapport moral présenté par M. Jean Yché. On reconnaît également MM. Ouradou, maire, conseiller général, Bapt, directeur départemental de Jeunesse et Sports, Marcel Sala, délégué régional, Savary, délégué municipal aux sports.

secrétaire; Sospedra Lilliane; MM. Bigorre, Martinelle. Dans la salle on notait de nombreux invités représentant l'E.S. S.L., le Rotary, l'Aéro-Club; M. Descroix, du S.N. Instituteurs, et M. Alary, maître de la Jeunesse ouvrière du canton. Après les remerciements d'usage, M. Yché ouvrit la séance par

une assemblée générale extraordinaire qui ratifia l'adoption des nouveaux statuts. L'assemblée générale ordinaire débuta par la lecture du rapport moral, remarquablement détaillé par le président Jean Yché (ne fut-il pas cité comme un modèle du genre par une assemblée unanime ?).

Le remarquable rapport moral dressé par le président Jean Yché

Voici près de 20 ans que la Maison des Jeunes et de la Culture a été fondée. Voici près de 20 ans qu'elle est implantée dans notre ville, dont elle est devenue l'une des toutes premières activités.

Au début, elle n'offrait à ses adhérents que quelques sections bien modestes mais, au fil des ans, elle est devenue un organisme de plus en plus vaste, de plus en plus complexe, dont le dynamisme ne s'est jamais démenti à travers la mosaïque de ses activités sans cesse plus nombreuses.

Cette vitalité, elle apparaît à travers les chiffres. Si en 1954, le budget annuel s'élevait à 20.336 F, il a décollé en dix ans, puisqu'il atteint aujourd'hui la somme de 230.000 F. Parallèlement, le nombre d'usagers suit une courbe régulièrement ascendante, puisque de 360 en 1954-55, il est passé à 770 en 1965.

Succès incontestable, dont il convient de se féliciter, ou plutôt de féliciter la ville toute entière, car sans l'appui de la population jeune et adulte, les animateurs seraient voués à l'impuissance. Mais surtout, succès dont il convient d'analyser les raisons, car des résultats aussi encourageants apportent la preuve tangible que notre association répond à des besoins réels, qu'elle a su s'intégrer à la vie locale d'une manière particulièrement harmonieuse, au point de constituer pour notre ville, un organisme maintenant indispensable, dont la disparition créerait un vide difficile à combler.

Plusieurs causes ont contribué et contribuent toujours au renom de notre M.J.C. Tout d'abord, il y a la compétence et surtout le dévouement des animateurs de sections. Ensuite il y a l'efficacité du Conseil d'Administration, qui au cours des ans, a vu sa relève assurée par des personnes qui à des titres divers, ont toujours cherché à étendre dans tous les domaines, l'action et le rayonnement de notre A.J.C.

Grâce à l'effort conjugué de toutes ces bonnes volontés, non seulement le nombre de nos activités s'est accru considérablement mais encore et surtout, l'action éducative qu'es notre tâche essentielle, a pris une extension sans cesse croissante, a revêtu des formes diverses, dont la plus importante est sans aucun doute, le Conseil de Maison.

DEFINITION : Cette importance du Conseil de Maison, il est bon de la souligner, et c'est ce qui explique pourquoi nous avons choisi de mettre lucent, cette année-ci, sur ce thème essentiel d'une Maison des Jeunes et de la Culture.

Toutes les associations régies comme la nôtre, par la loi de 1901, ont des animateurs et des conseillers élus à la cause qu'ils défendent, aussi la plupart manifestent-elles une grande vitalité. Mais aucune ne possède un Conseil de Maison, cet organisme interne de M.J.C. qui offre aux jeunes qui le composent des possibilités d'expression et d'action aussi diverses et aussi étendues que possible.

Le Conseil de Maison, c'est notre originalité. C'est la formule — dont l'invention est toute à l'honneur des promoteurs des Maisons des Jeunes et de la Culture — que nous avons choisie

pour atteindre un des buts essentiels que visent nos Maisons : la formation civique des jeunes qui ne se préche pas, elle ne s'acquiert que par l'expérience vécue. Voilà pourquoi, à côté des organismes voulus par le législateur, nos M.J.C. — d'après le règlement intérieur de la Fédération, sont tenues d'avoir toutes un Conseil de Maison qui a pour rôle de permettre aux jeunes, de mettre en œuvre leur sens de l'initiative et de l'action.

Recrutement

Le Conseil de Maison groupe deux sortes de membres : les uns sont choisis dans les diverses sections qui désignent démocratiquement un ou deux de leurs adhérents chargés de les représenter, d'autres n'appartiennent à aucune section, mais participent à la gestion générale de l'association en s'intéressant à ses multiples problèmes.

A Lézignan cet organisme groupe cette année-ci : 28 membres, dont l'âge moyen correspond à 23 ans. C'est là un des plus jeunes conseils de Maison de France.

Si nous y retrouvons des membres de 25 à 28 ans qui apportent le fruit d'une expérience déjà mûrie, nous y voyons aussi des jeunes de 16 à 18 ans venus comme leurs aînés des horizons les plus divers. Nous retrouvons d'ailleurs le reflet de cette diversité dans le bureau, qui comprend aussi bien des étudiants que des ouvriers, des artisans que des employés.

Cet organisme rencontre, comme son aîné le Conseil d'Administration, de multiples difficultés, dont certaines sont difficiles à résoudre.

DIFFICULTES : De nombreux jeunes quittent très tôt la cité par suite du manque de débouchés. Notre Conseil de Maison perd ainsi de nombreux membres chaque année, ce qui gêne considérablement la continuité de son action. Heureusement, ce problème perd de son acuité, au fur et à mesure que des jeunes fixés à Lézignan par l'exercice de leur profession, viennent se joindre aux étudiants appelés à quitter rapidement la localité.

Attributions

Ces jeunes, d'origine sociale différente, que sont-ils appelés à faire, quel rôle peuvent-ils assumer au sein d'une Maison des Jeunes et de la Culture ? Nous abordons ici un très vaste problème, dont nous nous bornerons à étudier les lignes directrices.

Le Conseil de Maison, c'est avant tout « l'organisme responsable de l'atmosphère de la Maison, du programme, du fonctionnement et du renouvellement de ses activités ». C'est dire par là, que sa tâche consiste aussi bien à étudier les conditions d'admission des usagers, qu'à définir et à appliquer les modalités de fonctionnement de la M.J.C., qu'à veiller à la bonne marche, à l'extension et à la création des sections. Par ailleurs, il suit de près les travaux du Conseil d'Administration où il a ses représentants élus, il nomme des membres à la Commission d'Animation départementale, il désigne ses délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

But poursuivi

Par ces quelques exemples, il apparaît clairement, qu'un Conseil de Maison a un rôle très important à jouer, puisqu'il est appelé à intervenir dans tous les domaines : activités récréatives et éducatives, gestion financière et administrative, et il est certain que l'exercice de telles responsabilités présente une grande valeur éducative.

Auto-éducation d'abord. Nos jeunes viennent des horizons familiaux et sociaux les plus divers. En somme, ils représentent dans sa totalité, le large éventail de la population, et à travers les discussions, les oppositions, ils font l'apprentissage de cette qualité indispensable à la vie d'une société harmonieuse : la tolérance, c'est-à-dire le respect de la conviction d'autrui, même quand elle est différente des convictions personnelles.

Éducation encore dans la prise de responsabilité. Pour agir, il faut s'informer, se documenter, réfléchir à tous les aspects d'une question donnée, et par là-même apprendre à se conduire en adulte à se sentir responsable des problèmes de la collectivité et à chercher à les résoudre au mieux.

Il s'agit en un mot de la formation de l'adulte, de cet adulte qu'exige la société d'aujourd'hui, c'est-à-dire de l'homme engagé et non plus isolé, intégré à une société au sein de laquelle il a un rôle actif à jouer. Il s'agit de la formation du citoyen adapté à une époque qui exige de chacun une contribution personnelle sans cesse plus grande, sans cesse plus éclairée.

Faisons le point : ce but, l'atteignons-nous ?

Bien entendu, il serait présumptueux de notre part de prétendre que nous répondons parfaitement à un idéal aussi vaste et aussi élevé. La perfection n'est pas de ce monde, et en matière d'éducation moins que partout ailleurs.

Nous rencontrons de nombreux obstacles, souvent difficiles à surmonter. N'oublions pas que nous nous adressons à des jeunes, c'est-à-dire à des êtres inexpérimentés qui doivent faire de nombreuses expériences et commettre beaucoup d'erreurs avant d'arriver à la maturité. N'oublions surtout pas, comme nous l'avons dit plus haut, que la plupart de nos jeunes s'expatrient très vite, ce qui nous oblige chaque année à repartir presque à zéro.

Ainsi, notre Conseil de Maison présente-t-il bien des imperfections, et ne remplit-il qu'une partie de son rôle. Parfois, il prend des décisions trop hâtives, insuffisamment préparées. Parfois aussi, il s'attache à des réalisations mineures, oubliant ce qui est essentiel : la persévérance si nécessaire à la réalisation de toute tâche, n'est-elle pas toujours insuffisante, ce qui enlève une certaine part d'efficacité aux décisions prises.

Il y a donc beaucoup d'insuffisance, mais peut-il en être autrement ? Déplorer une certaine inefficacité du Conseil de Maison serait une erreur. Peut-on raisonnablement exiger de tout jeune gens ce que des adultes ne sont pas toujours capables de fournir ? Peut-on leur demander

une action toujours soutenue, une volonté toujours tendue vers le but à atteindre, alors que ces qualités ne se rencontrent que chez un nombre réduit d'individus qu'après un lent travail de formation et d'éducation ? Avant d'être artisan il faut être apprenti et la vie exige précisément une longue période de préparation avant que l'on soit en mesure d'en assumer les responsabilités.

Voilà pourquoi les difficultés que nous rencontrons ne nous rebutent pas, d'autant plus que les résultats acquis constituent le meilleur des encouragements à poursuivre notre tâche. Car des résultats, il y en a, et nous les mesurons surtout chez ceux qui ne nous quittent pas et qui apportent par leur action la preuve de l'efficacité de la formation qu'ils ont reçue. Ce sont les anciens membres du Conseil de Maison que nous retrouvons aujourd'hui dans nos sections et notre Conseil d'Administration, où ils contribuent efficacement au développement de la maison. Ce sont les jeunes qui chaque été se mettent à la disposition des groupes que nous recevons de France et de l'étranger, conduisant nos hôtes dans toute la région, discutant avec eux, s'efforçant de les comprendre et de se faire comprendre. Ce sont ceux qui suivent des stages de formation dans les domaines les plus divers, manifestant ainsi le désir d'accroître leurs connaissances pour être plus utiles à la marche de la Maison.

Ce sont tous ceux qui suivent régulièrement les réunions du Conseil d'Administration, qui participent à des regroupements divers, ce qui leur permet par la discussion et la confrontation avec des adultes d'approfondir leur apprentissage de la vie.

Enfin tous ceux — les meilleurs — qui sont à même d'organiser et de diriger par leurs propres moyens des activités et des stages divers.

Conclusion

Les promoteurs qui ont voulu créer les Conseils de Maison ont pu, à juste titre, être inquiets pendant un certain temps. N'avaient-ils pas visé trop haut, n'étaient-ce pas un espoir chimérique que de vouloir à travers cet organisme, non seulement associer les jeunes à la gestion des Maisons, mais encore assurer par ce biais leur formation civique ? L'expérience de 20 années les a rassurés. Peu à peu il est apparu que leur conception était juste et quoique hérissée de difficultés, particulièrement rentable.

Au fil des ans cette formule originale s'est révélée riche de possibilités et a donné la preuve de sa valeur éducative.

Dans les M. J. C. les jeunes sont étroitement associés à la

artificielle qui existe partout entre les jeunes et les adultes. Cet cloison étanche qui trop souvent donne aux jeunes l'impression justifiée qu'ils sont rejetés dans un monde à part, trop étroit, et qu'ils sont incompris.

Chez nous ils vivent sur un pied d'égalité avec les adultes, ils sont associés à tous les problèmes, ils sont appelés à l'action, non pas dans un groupe fermé, isolé, mais au contraire solidement implanté dans la réalité.

Nos jeunes savent que nous les comprenons, que nous les acceptons, ils sont parfaitement à leur aise dans une association faite pour eux et par eux, qui les aide à développer leur personnalité et qu'ils aident aussi, car c'est grâce à cette coopération étroite et profonde entre jeunes et adultes que nos Maisons évitent la sclérose, le vieillissement, qu'elles sont toujours aptes à répondre aux besoins de la jeunesse, puisque c'est cette jeunesse qui apporte ses problèmes — aussi changeants soient-ils à travers les années — et qui travaille à les résoudre.

C'est pourquoi il nous faudra toujours chercher à améliorer notre Conseil de Maison, à en élargir le recrutement dans les branches sociales qui ne sont pas encore représentées, à donner aux jeunes une conscience plus vive de leurs responsabilités et de leurs possibilités. Montrons leur plus clairement encore qu'une Maison des Jeunes est leur affaire, qu'ils peuvent la conduire comme ils le désirent, que l'avenir de l'association est entre leurs mains.

S'ils la sollicitent, accordons leur notre confiance, pour qu'ils puissent mettre en œuvre cette vitalité trop souvent inemployée car elle ne trouve pas de domaines où elle puisse s'exercer utilement. En agissant ainsi en associant les jeunes activement à l'œuvre d'éducation que nous prétendons assumer, nous pouvons être sûrs d'avoir choisi la bonne voie.

L'éducation ne se reçoit pas, elle s'acquiert par l'effort, par l'expérience, par l'action. Bannissons tout paternalisme de notre association, car ce serait le plus sûr moyen d'échouer dans notre entreprise. Et s'il nous arrive parfois de douter, nous n'avons qu'à regarder autour de nous les nombreuses associations de jeunesse qui imitent notre méthode, pour être certains que la nécessité des conseils de maison est plus urgente que jamais.

En augmentant leur efficacité, nous répondons de mieux en mieux à ce qu'on attend de nous, nous développerons toujours davantage cette éducation permanente dont le besoin va sans cesse grandissant, nous contribuerons à former des hommes aptes à s'intéresser utilement à un monde moderne sans cesse plus complexe et qui devient chaque jour plus exigeant quant à la qualification des êtres qui le composent.

Après discussion, le rapport moral fut adopté à l'unanimité.

En dix ans les ressources ont décuplé

M. Teular donne lecture de l'ensemble du rapport financier. Le rapport financier qui souligne l'importance, en 1965, des investissements, le projet de budget marquant une progression de 20 % et le rapport des commissaires aux comptes donnant quitus au trésorier et à la commission financière.

Répondant à un souci d'information, la commission financière avait inscrit sur un tableau, le compte d'exploitation.

Mis aux voix, l'ensemble du rapport financier fut adopté à l'unanimité. MM. Bernou et Olive furent désignés en qualité de commissaires aux comptes pour 1966.

Professions de foi et élections

Les sept candidats au renouvellement du conseil d'administration donnèrent lecture de leurs professions de foi. Cela permit aux assistants de connaître les raisons et les motivations de leurs candidatures.

Les sept candidats furent élus à l'unanimité. Il s'agit de MM. Bigorre Jacques, Castel Jean-Claude, Chabbert Colette, Izquierdo Raphaël, Martinolle Jean, Marty André, Yché Jean.

A l'unanimité des interventions,

cette assemblée fut plus qu'un modèle, un exemple

Intervenant d'entrée, M. Ouradou, premier magistrat de notre ville, tient à souligner une nouvelle fois combien la municipalité était soucieuse de maintenir et d'aider une institution d'éducation permanente de la valeur de la M.J.C. Il se réjouit de la réalisation du gymnase et annonce la réalisation de la deuxième partie du plan, c'est-à-dire l'agrandissement de la M.J.C.

M. Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, se plut à souligner que, parmi la trentaine d'associations d'éducation permanente existant en France, le F.P. des Maisons de Jeunes et de la Culture tient la première place et la Maison de Lézignan une position enviable et avantageuse.

M. Sala se réjouit de la tenue

de l'assemblée, insista sur cette initiative de présence des candidats, par une profession de foi. M. le Sous-Préfet tint à exprimer sa satisfaction de voir des jeunes prendre conscience de leurs responsabilités et félicita le dynamisme, conseil de la commission d'administration. C'est à 23 h que s'éleva la projection du dossier « Opération M.J.C. » assemblée générale de l'association locale, une des rés de la ville.



• Au premier rang des personnalités nous distinguons dans l'assistance Mme Fontanel, directrice de l'école de filles, M. Fabre, directeur du collège d'Enseignement Général. (Photos COSTESEQUE)



Petits échos d'une grande assemblée

● A Lézignan le conseil de maison de la M.J.C. groupe, cette année-ci, vingt-huit membres dont l'âge moyen correspondant à 23 ans. C'est là l'un des plus jeunes conseils de maison de France.

● De nombreux jeunes quittent très tôt la cité par manque de débouchés. Le conseil de maison M.J.C. perd ainsi de nombreux membres chaque année, ce qui gêne considérablement la poursuite de son action. Heureusement, ce problème perd de son acuité au fur et à mesure que des jeunes, fixés à Lézignan par l'exercice de leur profession, viennent se joindre aux étudiants appelés à quitter rapidement la localité.

● Ce sont les jeunes qui, chaque été se mettent à la disposition des groupes que la M.J.C. recolt de France et de l'étranger, conduisant nos hôtes dans toute la région, discutant avec eux, s'efforçant de les comprendre et de se faire comprendre. Ce sont eux qui suivent des stages de formation dans les domaines les plus divers, manifestant ainsi leur désir d'accroître leurs connaissances pour être plus utiles à la marche de la maison.

● Cotisations annuelle inchangées : Moins de 16 ans, 2,50 F; 16 à 21 ans, 3,50 F; plus de 21 ans, 5 F.

M. Jean YCHÉ réélu pour la septième fois à la présidence du C. A. de la M. J. C.



● Les membres de l'assistance se sont rassemblés par affinité d'activités. Exemple à l'arrière plan MM. Fieschi, Mesrob, Bosca animateurs de la section judo.

L'ABONDANCE des matières notamment en ce qui concerne l'assemblée générale de la M. J. C. de notre ville ne nous a pas permis de publier la composition du nouveau bureau tel qu'il a été constitué par les membres du conseil d'administration.

Avant de le communiquer à nos lecteurs qu'il nous soit permis de complimenter vivement le président Jean Yché, réélu pour la septième fois consécutive.

Composition du nouveau bureau
Président : M. Jean Yché
vice-président délégué : M. Jean

Martinolle ; vice-président : M. Jacques Bigorre ; secrétaire : Mlle Colette Chabbert ; secrétaire adjoint : M. Régis Aymé ; trésorier : M. Raphaël Izquierdo ; trésorier adjoint : M. Raymond Ortéga.

Membres : Mme Rolland ; M. Jean - Claude Castel ; conseillers techniques : MM. André Castel (musique), Roger Fabry (théâtre), Jean-Claude de Bouyssou (questions rurales).

Membres associés : MM. André Amila, Jean Escande, Jean Richardis.



● Dans ce coin de salle nous remarquons la présence de quelques uns des membres d'une délégation municipale : MM. Limousis, Vidal, Bouyssou ; les représentants du basket MM. Chaud, Gonnat ; du ping-pong, M. Alvarez ; du club féminin, Mlle...



Sur les antennes de la M.J.C.

VOUS CARTES SONT-ELLES A JOUR ?

Les décisions à prendre par l'assemblée générale de la Maison des Jeunes sont importantes. Les élections qui suivront nécessitent le plus grand sérieux, vu que le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes à pourvoir. Les membres auront à juger les candidats d'après leur action passée, présente et leurs projets d'avenir. Une profession de foi rédigée par les candidats permettra aux électeurs de juger.

Si vous désirez influencer sur la vie de la Maison, participez à l'assemblée générale du 27 janvier. Si l'abstention dans un vote s'explique, l'abstention par non participation à l'assemblée va à l'encontre de l'esprit M. J. C. Cette M. J. dont le label est « Développement communautaire et formation civique ».

Mais surtout, n'oubliez pas de vérifier que vous êtes en possession de la carte 1964-65 dont la présentation permettra seule la participation à l'assemblée.

STAGE D'INITIATEUR DE HAND-BALL

La Fédération française de hand-ball organise du 15 au 21 février, au C.K.E.P.S. de Montpellier, un stage d'initiateur de hand-ball. Les candidats doivent être âgés de 15 à 25 ans. Leurs connaissances en hand-ball, sans être très étendues, devront être également suffisantes pour leur permet-

tre de l'adapter à la formation accélérée qui sera dispensée pendant la durée du séjour.

Renseignements et inscriptions à la Maison des Jeunes.

LA CHRONIQUE DU SKI

Les C. I. S. (Centres d'Initiation Sportive) des M. J. C. de Narbonne, Lézignan, Bize, Saint-André organisent un autobus pour Camurac tous les dimanches. Il reste encore quelques places pour Lézignan. Départ 6 h.25 ; retour à 19 h. 30.

La section ski de la M. J. C. et le C. I. S. disposent encore de quelques paires de skis et de chaussures. Les personnes intéressées membres ou non de la Maison des Jeunes, peuvent se renseigner sur les conditions de prêt.

DEVANT UN NOMBREUX AUDITOIRE, A LA M.J.

Jean Richardis a évoqué ses souvenirs sur le Japon

A une dizaine de jours d'intervalle, nous reparlons, dans la même cabine spatiale que constitue l'auditorium de la M. J. et au moins aussi nombreux, vers le même itinéraire japonais. Mais, mercredi soir, le pilote avait changé. Après Jacques Bigorre et sa caméra c'est Jean Richardis qui avait pris les commandes de bord, pour nous narrer son périple à travers ses diapositives et ses enregistrements.

Excellent chasseur d'images, recherchant dans ses sujets le document insolite sans pour autant négliger l'angle de vue artistique, Jean Richardis, aussi à son aise qu'un conférencier professionnel, nous a fait assister, en les commentant le plus agréablement, à un défilé de remarquables diapositives en couleurs, sur le voyage d'abord, sur le Japon touristique et économique ensuite, sur les Olympiades enfin. Ayant déjà vécu celles d'Helsinki et de Rome, il put fournir de pertinentes impressions comparatives.

Mais le magnétophone avait aussi son mot à dire. Nous savions déjà que Jean Richardis avait aidé ses compagnons de voyage par son audace de reporter (au fait, il ne nous a pas révélé par quel stratagème il put séjurer en permanence sur les bancs de la presse internationale). Mais, aussi a-t-il pu nous rapporter des interviews inédits, comme ceux de

Jess Owens, d'Emil Zatopek, de Marielle Goitschel, de hautes personnalités japonaises, etc.

Après la causerie ainsi « audiovisuellement illustrée », un débat permit à Jean Richardis de faire part des connaissances culturelles qu'il avait rapportées aussi de ce nouveau voyage, notamment en ce qui concernait la vie économique, industrielle et agricole au Japon.

En le remerciant pour cette agréable soirée, complimentons son épouse qui, dans la partie sonore de la projection, assura avec brio le rôle d'assistante.



Souriant et détendu, Jean Richardis répond avec force documentation aux questions qui lui sont posées au cours du débat qui suivit la projection. (Photo Costesèque.)



Une vue partielle de la nombreuse assistance emplissant la salle (Photo Costesèque.)

CORBIÈRES-DIGEST



Les jeunes de la M. J. réunis, mercredi soir, au foyer de la rue des Vosges. (Photo Charre.)

Remarquable soirée au Ciné-club M. J. C.

« La baie des Anges » à l'affiche

JEUDI soir le Ciné-Club de la Maison des Jeunes et de la Culture avait inscrit à son programme l'excellent film de Jacques Demy : « La baie des Anges ».

Jacques Demy fait partie au même titre que Jean-Luc Godard, François Truffaut, Alexandre Astruc et Claude Chabrol, de la Nouvelle vague du Cinéma Français. Mais si les cinéastes que j'ai cités plus haut ont trouvé leur voie, leur genre qu'ils approfondissent au fur et à mesure qu'ils sortent un film ; Jacques Demy n'a pas encore trouvé sa voie. En 7 ans il n'a fait que 7 films alors que Américains ou Italiens font le double et même le triple de films. Mais revenons-en au film « La Baie des Anges ». Dans une courte présentation, Michel Rougé sut montrer les multiples facettes du

talent de Demy et donna les bases de la discussion.

Manifestement Michel Rougé aime le cinéma, tous les metteurs en scène mais il a un attachement tout particulier pour Demy, dont il connaît toute l'œuvre. Pour lui, ce film fait partie d'un tout que l'on ne peut pas séparer. Ce tout, il l'a dit lui-même dans sa présentation, « peut s'intituler l'étude de la femme car la femme est au centre de son œuvre ».

L'étude de la femme

Alors que les hommes sont des faibles et des ratés, les femmes sont piquantes, légères, incohérentes dans leur apparence, graves passionnées dans leurs sentiments, elles ont choisi leur vie, s'y tiennent, s'y accrochent, souvent en dépit de leur fatigue. Au fond c'est exactement ce qui se passe pour Jackie dans ce film.

Elle a préféré le jeu à tout le reste, elle a tout sacrifié à sa passion. Et si le film se termine de cette façon, ce n'est pas parce que Demy choisit la solution de facilité, c'est simplement parce que Jackie est libre de choisir au



● La soirée du Ciné-Club fut excellemment animée par M. Michel Rougé, de la direction M.J.C.

Avec nos plus vifs compliments. (Photos Costesèque, Lézignan).

ans où Jean-Paul Sartre entend ce mot : c'est-à-dire qu'elle est libre d'aller dans la bonne voie, comme d'aller dans la mauvaise. Le présentateur sut aussi faire apprécier à sa juste valeur, le talent de metteur en scène de Demy et ses qualités techniques. Je m'en voudrais de ne pas dire deux mots sur l'excellente musique de Michel Legrand, musique certes abrupte mais qui s'accorde de merveilleuse façon aux dialogues.

Somme toute ce fut un débat très animé, peut-être un peu trop partisan de la part du présentateur mais c'est tout à fait normal : il connaît Demy et veut le faire aimer, ce qui est louable.

Ce 1er « C.C. » de l'année remporta un succès sur toute la ligne : belle salle, long et très animé débat-discussion. La vitalité du Ciné-Club M.J.C. ne pouvait mieux s'affirmer. Et ses responsables pouvaient en être légitimement satisfaits.

L'enclume résonnera encore

Notre critique C.C. estimant qu'il n'a pas tout dit au sujet de la réalisation de Jacques Demy, se propose d'y revenir dans ces colonnes très prochainement à suivre évidemment.

« L'enclume de service »



● Une confortable assistance se pressait au Palace ; fendez ce coin des balcons où nous reconnaissons Mme Jean Iché, l'acteur Paul Olivier (incognito), Mme et M. André Camain directeur de la Banque

L'ATHLETISME VA DE L'AVANT



Nous avons donné, hier, le solais-faisant bilan de la section athlétisme qui a ainsi amorcé cette saison un prometteur renouveau. Et déjà, sous l'impulsion du nouvel entraîneur Jean-Louis Bacou, la nouvelle saison se prépare, et la mise en condition se poursuit.

Les entraînements ont lieu les mardi et jeudi avec J.-L. Bacou, le dimanche matin avec M. Canion, tandis que le jeudi, à 16 h., Nicole Sire dirige l'école d'athlétisme.

Photo du haut : on peut voir que les séances d'entraînements sont très suivies... et que le président d'honneur M. Jean-Pierre (debout, à gauche) n'y est pas le moins assidu.

En bas : un départ des minimes, qui ne manque pas de style. De gauche à droite, Cabanes, 2^e du championnat du Languedoc F. F. A. du 60 m. ; Sire, de Fabrezan, 2^e du championnat du Languedoc-Lazère de l'U.F.O.L.E.P. du 60 m. et Vieu qui participa au relais 4 x 60, second du championnat du Languedoc.

(Photos Costesèque).

Une sympathique brochette



Une section « benjamines » vient de se créer à Léznigan, dans le cadre du C.I.S.

Mme Nicole SICRE assure, ce jour, à 16 h. 30, l'entraînement des benjamines et des benjamins.

A 18 h. 30, M. Jean-Louis BACOU assurera l'entraînement des masculins.

La première photo des deux groupes réunis. D'authentiques champions et de futures vedettes posent gentiment pour notre photographe... et la postérité.

A gauche : L'animateur Jean-Michel FERNANDEZ. Près de lui, sa fille, Mme Nicole SICRE.

A l'extrême droite : M. Jean-Louis BACOU, ancien joueur du F.C.L. Corbières XIII, qui mènera assurément au succès la section athlétisme (M.J.C.)

(Photos « La Dépêche ».)

AVEC LES JEUNES ATHLÈTES DE LA J.S.L.



● Nos colonnes de mercredi soulignaient fort justement les performances méritoires réalisées en championnats de l'Aude et du Languedoc par les jeunes espoirs de la Jeunesse Sportive Léznignanaise (M.J.C., section athlétisme). Notre cliché vous présente la sympathique phalange encadrée par ses dirigeants conseillers techniques MM. Fernandez, Jean-Pierre, Jean-Louis Bacou.

(Photo Costesèque)

LES JEUNES ATHLÈTES « VERT ET BLANC » ONT BRILLAMMENT CLOTURÉ LEUR SAISON



● Ci-dessus trois de l'équipe de relais 4x60 minimes. De gauche à droite : Cabane, 2^e du championnat du Languedoc individuel, les 60 m en 7" 6-10 ; Sire (Fabrezan), 2^e du championnat du Languedoc-Roussillon U.F.O.L.E.P. et Alain Vieu. Manque Léo Cantlié, qui complétait l'équipe de relais qui dimanche à Limoux, s'est classée 2^e en 29" 6-10.

(Photo Costesèque)

Notre Maison des jeunes recevait, vendredi un groupe franco-espagnol

Lézignan le 18 juillet 66



Vendredi matin la Maison des Jeunes et de la Culture recevait un groupe franco-espagnol. D'une part une quarantaine de jeunes étudiants de la péninsule sous la direction de M. Allemany, professeur d'espagnol à Carcassonne. Ces jeunes voisins et amis séjournent actuellement dans des familles à Carcassonne. D'autre part un groupe de lycéens et lycéennes de Paris sous la direction de M. Juffet Henri. M. Teulon, qui était entouré des membres du conseil de Maison, Monique Blanquer, Michel Ferret William Freeman, présenta la Maison et ses activités. Il se félicita de recevoir un groupe espagnol ; et souhaita que les échanges se développent avec ce pays.

(Photo Costesque).

QUAND PARIS ET L'ESPAGNE SE RENCONTRENT A LA MAISON DES JEUNES



Vendredi matin, la M.J.C. de notre ville a reçu un groupe franco-espagnol comprenant : 50 jeunes Espagnols qui séjournent un mois à Carcassonne et conduits par M. Allemany, professeur dans cette ville. Un groupe de lycéens et lycéennes de Paris accompagné par M. Henri Giffet. M. Teulon, qui était assisté de Mlles Françoise Florio et Monique Blanquer, et de MM. William Freeman et Michel Ferret, présenta la Maison et ses activités.

Il se félicita, au nom de la Maison des Jeunes, de recevoir ce groupe d'outre-Pyrénées, espérant

ainsi voir une intensification des échanges franco-espagnols. Sur la photo : Le groupe franco-espagnol écoutant l'allocution de bienvenue de M. Teulon.

(Photo Costesque).

23 BRITANNIQUES ET 25 FRANÇAIS ONT SÉJOURNÉ AU CHATEAU DES DUCS DE JOYEUSE



Dans le cadre des stages « Connaissance de la France », le château des ducs de Joyeuse, à Couiza, a été, hier et avant-hier, un centre international de jeunesse. 23 Britanniques et 25 Français (jeunes gens et jeunes filles) y ont passé ces deux journées organisées par la Maison des Jeunes de Lézignan.

On notait à leur tête la présence de M. Péron, directeur de la Maison des Jeunes de Lézignan ; M. Sintès, assistant départemental d'éducation populaire ; cinq conseillers de séjour de Lézignan et cinq étudiants britanniques responsables de jeunesse. Arrivés par les Corbières et le col du Paradis, où ils se sont

d'ailleurs arrêtés pour pêcher des truites, ce groupe de jeunes, après le repas au château des ducs de Joyeuse, a visité, vendredi après-midi, les gorges de la haute vallée de l'Aude. Le soir, toujours au château des ducs de Joyeuse, ils ont organisé une veillée avec la participation des « Amis de la Sardane de Carcassonne ».

Hier, ils ont visité Rennes-les-Bains où le capitaine Testa les a pilotés de manière qu'ils tiennent à bien une étude sur le thermalisme audois. L'après-midi ils devaient repartir en direction de Carcassonne où les comédiens du Festival les attendent à 16 heures.

M. Emile AUTIER (de Narbonne) élu président



L'assistance était très nombreuse dans la salle de réunion de la M.J. d'Espérasa.

de la Fédération départementale des Maisons de Jeunes

Samedi soir, la Fédération départementale des Maisons de Jeunes et de la culture de l'Aude a tenu son assemblée générale annuelle dans la salle de réunion de la Maison des jeunes d'Espérasa.

De nombreuses personnalités assistaient à cette importante manifestation qui avait permis le regroupement de plusieurs centaines de jeunes. Nous avons noté la présence de MM. Basset de Nattes, maire d'Espérasa; Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports; Sentes et Barthe, assistants départementaux de l'éducation populaire; Morel, président départemental de la Fédération des Œuvres laïques; Petit, de la F.O.L.; Carrière, secrétaire général du S.N.I.; Rougé et Yché, membres du Conseil d'administration national des M. J.

Les diverses délégations de Maisons de Jeunes étaient conduites par MM. Querol (Bages), Perron, Feillon (Lézignan), Autier, Hernandez et Kohler (Narbonne), Bonnet, Planet (Ornaisons), Cadène, Tourou-Riu (Espérasa), Rouanet, Martines Dupuy (Saint-André-de-Roquelongue), Dominguez (Peyriac-de-Mer).

Nouvellement formées, les M. J. de Durban et Bize n'avaient pas de délégué officiel.

M. Basset de Nattes, maire d'Espérasa, souhaita la bienvenue aux Maisons de Jeunes du département. M. Autier, vice-président délégué, remercia la ville d'Espérasa de son accueil et regretta l'absence de M. Azalbert, à qui il rendit un vibrant hommage.

Mlle Chabert donne lecture du rapport moral dont voici le texte :

Le rapport moral que nous présentons cette année est, pour la première fois, digne de ce nom car nous sommes enfin en mesure de présenter un bilan positif. Depuis sa création, le 23 janvier 1960, la Fédération avait émis le vœu qu'elle ne paraissait pas répondre à un besoin réel. Seules, deux Maisons de Jeunes avaient une vie vraiment active, Narbonne et Lézignan; Carcassonne, en butte à de multiples difficultés, ne parvenait pas à démarrer véritablement. Les deux grandes Maisons du département se contentaient d'une coordination directe et s'éprouvaient pas le besoin d'une coopération plus étendue, leur développement étant déjà très important. La création, en 1964, de deux Maisons nouvelles, Bize et Saint-André et, depuis, d'affiliation de trois autres Maisons des Jeunes et de la culture, Espérasa, Peyriac et Bage, a fait sentir la nécessité d'une action plus liée, pour le besoin d'une Fédération vraiment active et efficace. En février 1964, une commission d'animation formée uniquement de jeunes était créée et nous devons reconnaître qu'elle a donné un bon nouveau aux instances fédérales. Formée de jeunes représentants de toutes les Maisons, elle se réunit depuis lors, régulièrement, tous les mois, dans les diverses Maisons du département. Elle a organisé une journée départementale à Saint-André, avec les activités sportives, culturelles et récréatives qui a obtenu un plein succès.

M. Sala, délégué régional, a organisé à Servian un regroupement interdépartemental des conseillers des Maisons, qui a permis aux jeunes de l'Aude et de l'Hérault de confronter leurs problèmes.

Le conseil d'administration départemental s'est réuni régulièrement. Il a organisé un voyage à Lyon groupant vingt-trois adhé-

rents, pour participer à l'assemblée générale de la Fédération nationale. Ces vingt-trois membres, jeunes pour la plupart, ont assisté pour la première fois à un congrès national, ce qui a été excellent pour leur formation civique.

Une commission départementale « ski » a été créée, groupée autour des animateurs lézignonnais, elle a négocié l'achat du château de Camurac où sera instauré un centre de sports d'hiver et de plein air.

Nous pouvons annoncer que le sous-séjour privé a été signé le 29 décembre 1965 chez M. Fau, à Lézignan, et que l'acte définitif interviendra au cours de ce trimestre. Les Maisons des Jeunes et de la culture de Narbonne et de Lézignan ont participé à l'achat, avançant chacune 10.000 francs, et toutes les Maisons des Jeunes et de la culture du département ont tenu à participer à l'effort commun, dans la mesure de leurs moyens.

Nous devons remercier M. le directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, qui nous a promis son aide financière et morale, ce qui s'est traduit par une subvention de l'ordre de 46 p. 100 du montant de l'achat. Une lettre a été adressée au président du conseil général, au président de la commission des finances et à tous les conseillers généraux ayant une Maison des Jeunes et de la culture dans leur canton.

Nous avons reçu des assurances verbales extrêmement réconfortantes, ainsi qu'une lettre de M. Souquet, conseiller général de Narbonne, qui nous promet tout son appui. La Fédération nationale, par l'intermédiaire du délégué national, M. Lucien Trichaud, nous a promis une avance pour faire face aux premiers frais engagés. Nous avons l'intention de contracter un emprunt pour terminer l'achat et l'aménagement.

Le château de Camurac a reçu un commencement d'aménagement, tout a fait provisoire, afin d'être utilisé pendant les vacances de Noël par des stagiaires de tout le département, ce qui a permis à cinquante-cinq jeunes de suivre des stages de ski.

Nous croyons que, dans les années à venir ce centre, établi en moyenne altitude, rendra de grands services tant pour les vacances d'hiver que pour les congés d'été.

Il rentre également dans nos projets de créer et de gérer un terrain de camping sur la côte, en profitant de la conjoncture favorable amenée par l'aménagement du littoral. Nous avons demandé à M. Vals, député-maire de Narbonne, et à M. Casenove, maire de Leucate, de nous attribuer un terrain sur le territoire de leur commune dès que les circonstances le permettront.

Quarante jeunes de Narbonne et de Lézignan ont fait un voyage d'étude à Strasbourg à l'occasion d'une session du Parlement européen. C'est grâce à M. Vals, député-maire de Narbonne et membre du Parlement européen, que ce voyage a été réalisé aux meilleures conditions. Nos jeunes ont pu visiter l'Alsace et diverses Maisons des Jeunes et de la culture d'un standing élevé, qui leur ont offert le meilleur accueil. Ce voyage a fait la synthèse d'une excellente information civique et d'un voyage d'agrément et d'étude. Par ailleurs, un voyage « découverte de la Rhénanie » a été organisé et s'est révélé très intéressant.

Si le bilan de l'activité 1965 paraît favorable et plein d'encouragement, nos projets pour 1966 sont également pleins de promesses. Une grosse part de notre activité sera consacrée à l'organisation rationnelle du centre de Ca-

murac. Il nous faudra solutionner l'aspect financier du problème, établir les plans d'aménagement définitif et procéder dans la mesure du possible à la première tranche des travaux.

M. le directeur départemental de la Jeunesse et des Sports a bien voulu confier à la Fédération départementale l'organisation d'un stage « Connaissance de la France » dont la gestion sera assurée par la Maison des Jeunes et de la culture de Carcassonne, et qui aura lieu à Couiza ou à Carcassonne au mois d'août. Il sera consacré à l'étude de la partie ouest du département qui a été moins visitée par les stages précédents.

La Fédération s'efforcera également de mener à bien un projet d'échange de conseillers de Maison du département avec de jeunes cadres de la « Maison de la Porte ouverte », à Reutlingen, en Allemagne.

Nous envisageons également une importante participation départementale au premier festival international des Maisons de Jeunes et de la Culture, qui sera organisé pendant la deuxième quinzaine de juillet par la Maison des Jeunes et de la Culture de Narbonne.

Lors de sa venue à Lézignan, le 29 octobre 1965, M. Trichaud, délégué national, a mis l'accent sur la nécessité de conserver l'esprit qui habitait les animateurs de la Fédération au moment de sa création, pour éviter les risques d'une direction technocratique.

Nous croyons que l'action de la Fédération départementale est la meilleure preuve que les M. J. C. de l'Aude sont restées en bonne voie et nous vous demandons, en adoptant ce rapport, de donner mandat au nouveau conseil d'administration pour agir dans l'esprit qui vient d'être indiqué.

L'équipe qui a dirigé la Fédération départementale en 1965, croit avoir rempli consciencieusement son mandat, 1965 a été l'année de mise en place de structures nouvelles. Nous espérons que 1966 verra non seulement la réalisation des projets actuels, mais aussi la naissance d'activités nouvelles profitables à toutes les Maisons du département.

Nous espérons surtout voir naître en 1966 d'autres Maisons qui viendront se joindre aux huit existantes pour apporter aux jeunes de ce département les activités sportives et culturelles répondant à leurs besoins.

Mme Dupuy devait ensuite donner lecture du rapport de la commission départementale d'animation :

La commission départementale d'animation vit ses débuts en février 1964. La première année fut surtout un ensemble de prises de contacts entre Maisons des Jeunes et de la Culture. Chaque délégué faisant en effet connaissance des autres Maisons, tant sur le plan fonctionnel, organisationnel, que sur le plan des difficultés et problèmes divers.

Les réunions régulières qui se tinrent dès le début furent surtout « réconfortantes » pour les « Jeunes » Maisons : Bize et Saint-André notamment, qui y puisèrent idées, suggestions, conseils et purent développer en toute objectivité la diversité de leurs problèmes. Si l'aide mutuelle et « l'animation » par excellence ne furent pas effectuées cette même année, le terrain en fut considérablement préparé.

En 1965, parmi les principales réalisations de la commission d'animation (qui veut s'efforcer de penser département et non maison), figurent :



M. BAPT félicite M. AUTIER, nouveau président départemental.

— L'initiative d'envoi des comptes rendus de la commission d'animation aux différents responsables départementaux et régionaux;

— Des rencontres sportives « inter-Maisons » : tournois de ping-pong à Bages et Espérasa.

— Une propagande, à l'échelon des Maisons : aides, prêts, présences aux différentes manifestations des Maisons, participations aux stages;

— Une première manifestation à l'échelon départementale : journée du 2 mai 1965, à Saint-André-de-Roquelongue, manifestations sportives, folklore, art dramatique, spirituel dansant, tombola, bal. Organisation et participation effective de toutes les Maisons; présence des membres de la Fédération départementale.

Bilan de cette journée positif sur tous les plans :

— La création d'un secrétariat permanent pour l'année, confié à une seule Maison, ce qui doit faciliter la centralisation des informations, l'envoi des convocations et comptes rendus de séances;

— Des réceptions amicales d'étrangers pilotés par les Maisons de Narbonne et de la Culture de Narbonne et Lézignan, au sein des autres Maisons et de leur village;

— L'initiative d'envoi des comptes rendus de la commission d'animation aux différents responsables départementaux et régionaux;

— Des rencontres sportives « inter-Maisons » : tournois de ping-pong à Bages et Espérasa.

Les projets de la commission d'animation pour l'immédiat :

— Une nouvelle manifestation à l'échelon départemental, journée complète et variée;

— Des championnats sportifs des Maisons des Jeunes et de la Culture sur le plan départemental;

— Une aide efficace aux Maisons qui en manifesteront le besoin;

— Pour conclure : une action réelle d'animation à l'échelon départemental pour la sensibilisation des populations.

Après l'approbation du rapport financier donné par M. Hernandez, M. Yché provoqua l'assemblée générale extraordinaire pour l'adoption des nouveaux statuts. D'ores et déjà, chaque M. J. aura droit à trois membres au sein du conseil d'administration.

M. Sala, délégué régional de la Fédération, se réjouit des nouvelles affiliations sur le plan départemental. Actuellement, les Maisons des Jeunes de l'Aude grou-

pent plus de trois mille membres. Un film sur les activités des M. J. fut ensuite projeté et le conseil d'administration se réunira en « comité » pour procéder à l'élection du nouveau bureau.

M. Bapt rendit hommage au mouvement de M. Azalbert, qui a sur la présidence départementale depuis plus de dix ans. Il proposa M. Autier comme remplaçant et le bureau de la Fédération départementale des M. J. de l'Aude à la composition suivante :

Président : M. Emile Autier, également président de la M. J. de Narbonne;

Vice-présidents délégués : Les présidents de chaque Maison des Jeunes;

Secrétaires généraux : Mlle Chabert, de Lézignan; secrétaire adjointe : Mlle Huguette Pradier, de Narbonne;

Trésorier : M. Hernandez, de Narbonne; trésorier adjoint : M. Dupuy;

Mme Dupuy fut nommée déléguée de la commission d'animation et, sur proposition de M. Autier, M. Azalbert fut nommé membre du conseil d'administration.

Cette importante manifestation devait se terminer par un bal animé par un orchestre de la M. J. de Narbonne, bal entrecoupé de danses folkloriques.

Midi Libre — Lundi 14 février 1966

LÉZIGNAN

POUR CONTINUER SUR SA LANCEE

Le tennis de table lézignanais a besoin d'une "poussée de jeunesse"



Une vue de la réunion : assis à la table d'honneur, de gauche à droite : Sarda, Giraud, Coste (qui fait part de la situation), Alvarez. Debout, derrière : Puig, Arnaud. (Photo Costesèque).

Depuis quelques années, la section ping-pong de la Maison des Jeunes a fait preuve d'une époustouflante activité. Non seulement en son sein mais en propageant dans toute la région la bonne parole pongiste, en créant et multipliant des sections, en redonnant vie à des sociétés en léthargie, en prenant la direction d'un district qui groupe actuellement une quinzaine de clubs.

Ainsi, grâce au Ping-pong-Club le tennis de table audois, longtemps vacillant, a repris de plus belle.

Mais à courir deux lièvres à la fois, il arrive qu'on s'essoufle. Et c'est ainsi qu'après avoir généreusement dépensé ses efforts à l'extérieur, le club « vert et blanc » connaît actuellement quelque passage à vide dans son propre moteur.

C'est ce qu'a reflété la réunion, tenue en fin de la semaine derni-

re, et qui groupait autour des dévoués animateurs Coste et Alvarez, quelques équipiers : Giraud, Puig, Arnaud, Sarda.

Soit, à peu près d'ailleurs, tout ce qu'il reste actuellement d'un effectif qui, en début de saison, comptait encore 17 licenciés.

DIFFICULTES FINANCIERES...

Cette réunion se plaçait résolument sous le signe de l'austérité. Les divers déplacements pour représenter le club aux tournois et compétitions, l'organisation de grandes rencontres à Lézignan, ont singulièrement amoindri la caisse. D'autant plus, qu'une subvention municipale de 200 F. (à titre exceptionnel pour l'organisation des championnats interrégionaux la saison passée) est encore attendue.

ET DE RECRUTEMENT

Mais plaie d'argent ne serait pas mortelle si elle n'avait une inci-

dence directe sur le « renouvellement » des effectifs et la rentrée au club des jeunes pousses. Les jeunes utilisateurs des tables de jeu de la M.J. sont nombreux, et plusieurs manifestent des aptitudes prometteuses. Mais encore faudrait-il les encourager à pratiquer ce sport de manière compétitive.

On voit donc que les responsables de la section ne manquent pas, actuellement, de problèmes. Ce qui ne les empêche pas à continuer de représenter les couleurs « vert et blanc » dans la région. Le 20, Giraud, Arnaud, Alvarez et Coste seront à Alès, quinze jours après, à Sète. Mercredi, avec Puig et Sarda, ils seront au tournoi de Trèbes, le surlendemain, à Fabrezan.

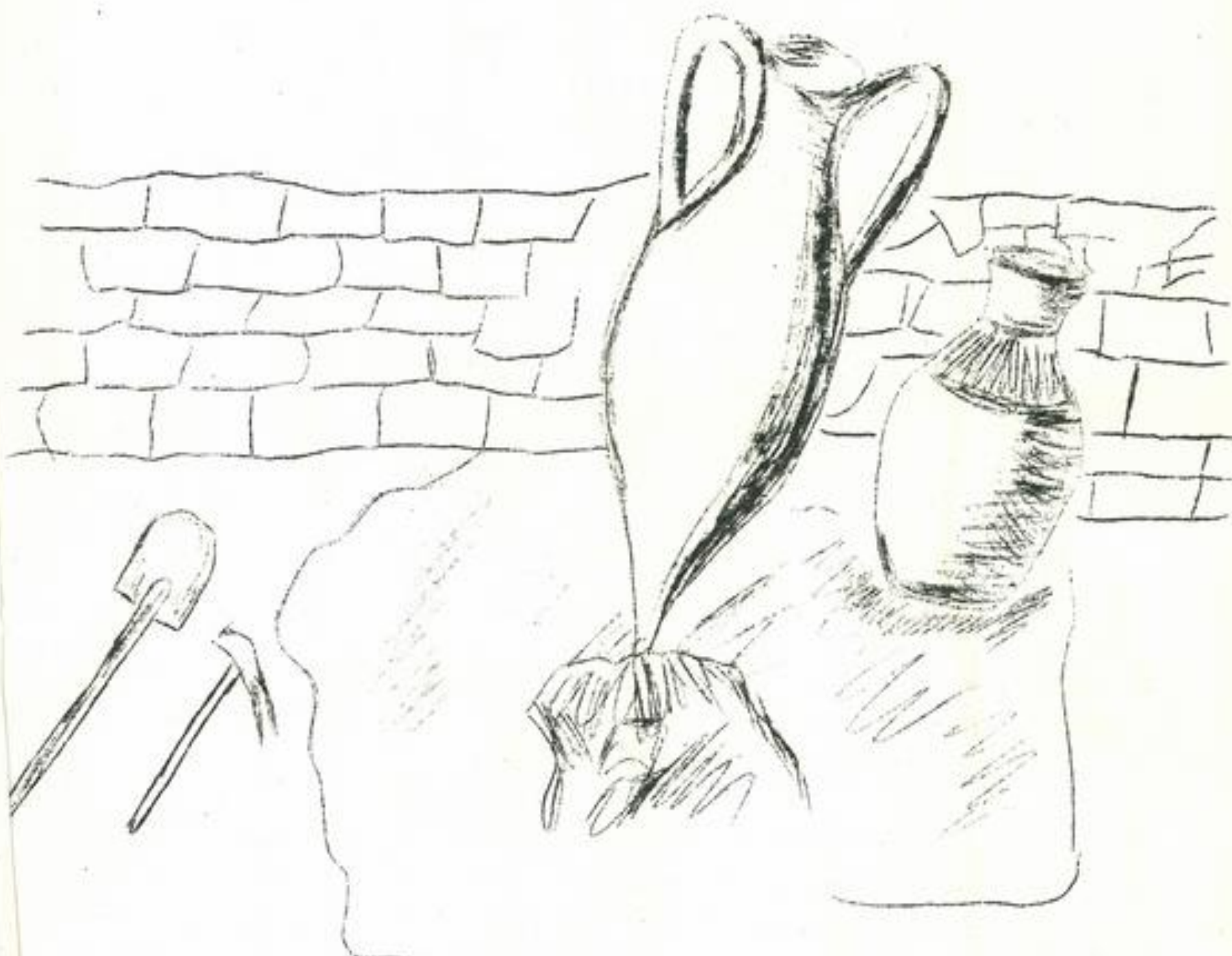
Mais il nous a semblé qu'il n'était pas inutile, ayant souligné le rôle moteur du Ping-pong-Club Lézignanais sur le plan départemental, de faire état de son malaise actuel.

J. M.

- fév. 66 -



RENCONTRE AVEC LES PREMIÈRES
CIVILISATIONS LANGUEDOCIENNES
INITIATION à l'ARCHÉOLOGIE



Du 15 au 24 Juillet 1966

Frais: 185F

MAISON des Jeunes et de la Culture de

LEZIGNAN-CORBIÈRES - AUDE (11)



18 juillet

Mercredi 20 juillet

Le groupe des Allemands de Brême a été reçu par la municipalité

Les stages et séjours de groupes étrangers — et surtout allemands — se succèdent à la Maison des Jeunes dont le centre d'accueil affiche complet. Mercredi, en fin d'après-midi, un de ces groupes composé de 25 jeunes Brémois et Brémoises, sous la conduite de M. Harjes, était reçu par la municipalité.

Cette dernière, en l'absence de M. Ouradou, était représentée par M. Savary, conseiller municipal délégué, et Mme Capdeville, secrétaire général.

C'est à la bonne franquette que se déroula cette cérémonie au cours de laquelle le responsable du groupe posa de nombreuses questions sur le fonctionnement de la M.J.C. en particulier.

Il est vrai que les conversations étaient grandement facilitées par la présence d'une interprète particulièrement talentueuse en la personne de notre gentille concitoyenne, Mlle Françoise Florio.

C'est également par ce canal que M. Savary put assurer le groupe des plus cordiaux souhaits de bienvenue de Léznigan et remit à son responsable la médaille d'honneur de la ville.

Par un échange de bons procédés, M. Harjes offrit au représentant du maire un joli livre illustré sur Brême, sous-titré en français.

Un vin d'honneur clôtura cette sympathique réception.



Une vue du groupe des jeunes Allemands de Brême durant la réception à la mairie (Photo Costeséque.)

Réception des Brémois à la mairie



Sur notre photo : Mlle Françoise FIORO, l'interprète, une jeune Allemande très intéressée, M. HARJES et M. SAVARY.

Mercredi, vers 18 h. 30, une sympathique manifestation s'est déroulée dans la salle d'honneur de la mairie.

Il s'agissait de la réception du groupe brémois par M. Savary, conseiller municipal, délégué par M. le maire, actuellement hors de nos murs.

M. Nicolas Harjes, qui dirigeait le groupe par l'intermédiaire de l'interprète locale Mlle Françoise Fioro, posa des questions re-

latives à l'activité de la M.J.C. aux sports lézignanais, à la ville, aux problèmes viticoles.

Avant le vin d'honneur offert par la mairie, il y eut un échange de cadeaux. M. Savary remit à M. Harjes la médaille de la ville de Léznigan, tandis qu'il recevait, lui, un livre sur la ville de Brème sous-titré en français.

Bonne fin de séjour dans notre ville à nos amis allemands.

Conduits par leur professeur M. NICLAAS HARJES, Les étudiants de BRÈME ont été reçus mercredi à la mairie

LES échanges culturels se poursuivent à la faveur de la période vacancière. En ce moment, et pour un séjour long d'une quinzaine, notre 25 de la rue des Vosges accueille avec l'hospitalité la plus large un groupe de 21 jeunes étudiants résidant à Brème.

Leur professeur, M. Niclaas Harjes, assume la responsabilité de ce séjour, où au cours duquel nos hôtes visiteront les princi-

pales activités intéressant la vie économique de notre cité, mais encore le pays dans ses aspects essentiels.

Il y faut ajouter la réception officielle en la mairie de notre ville : c'est ainsi que le groupe s'est rendu mercredi, en fin d'après-midi, dans la salle de réception. M. Niclaas Harjes le conduisait, assisté des jeunes représentants de la Maison des Jeunes et de la Culture, Mlle

Françoise Fioro, Gérard Blandinière et Michel Ferret.

Les souhaits de bienvenue les plus chaleureux de M. Louis Savary représentant la municipalité, ont accueilli nos hôtes ; notre délégué à la Jeunesse et aux Sports avait à ses côtés Mme Capdeville, secrétaire en chef de la mairie.

Un vin d'honneur clôtura dans la meilleure ambiance la manifestation.



● Conduits par leurs vigiliants moniteurs Daniel Anfort, Paul-Serge Palenzuela et Emmanuel Lemaire, les colons des « Fleurs » ne se font pas prier pour faire honneur au menu. (Photos Costesèque - Léznigan.)

CONDITIONS GÉNÉRALES**Inscriptions**

Nul ne peut participer à l'un de nos voyages s'il n'est membre adhérent de JEUNESSE et CULTURE. La cotisation annuelle est de 10 F. Pour les inscriptions de famille la cotisation est de 10 F. pour le chef de famille et de 5 F. pour le conjoint ou les enfants qui l'accompagnent.

L'inscription à un voyage ou à un séjour entraîne le versement d'un acompte dont le montant est de 100 F. par personne.

Les mineurs désirant participer à l'un de nos voyages, sont tenus de nous remettre une autorisation paternelle sur papier libre.

Annulations

En cas d'annulation de l'inscription à un voyage ou séjour, le montant des sommes versées lui sera remboursé, sauf une somme de 30 F. par personne pour les frais administratifs.

Si l'annulation se produit à partir du 15^{ème} jour précédent la date de départ les frais d'annulation seront fonctions des frais engagés et ne pourront dépasser en aucun cas Fr. 100.

Règlement

Tous les prix indiqués sur les programmes ont été calculés sur la base du taux de change en vigueur.

Ils sont susceptibles de réajustement en cas de dévaluation ou d'augmentation des prix des transports ou des hôtels.

Pour les voyages par avion, un deuxième acompte couvrant le solde du prix du transport doit être versé quarante jours avant le départ, de même pour les voyages aux Canaries en bateau. Le solde doit être versé 15 jours avant le départ.

Important

Pour le Portugal et Madère.

Passeport individuel en cours de Validité. Le visa consulaire préalable n'est pas nécessaire.

Pour l'Espagne, les Canaries et les baléares.

Carte Nationale d'identité ou passeport même périmé. Pour les mineurs non munis du passeport, une autorisation de sortie du territoire Français délivrée par le Commissariat de Police ou la Mairie est nécessaire à la frontière.

Tout voyage pour lequel un nombre suffisant d'inscriptions n'aura pas été recueilli, pourra être annulé. Par le remboursement intégral des sommes versées, l'association est libérée de tout engagement.

L'association ne peut être tenue pour responsable des modifications apportées par suite de circonstances imprévues. D'autre part elle se réserve le droit de modifier l'itinéraire et l'ordonnement du programme du voyage, même en cours d'exécution, si des circonstances imprévues ou l'intérêt des participants l'exigent.

Nous agissons en qualité d'intermédiaire entre les voyageurs et les prestations de service. De ce fait, nous ne saurions endosser ni partager les responsabilités que pourraient encourir à un titre quelconque, les entreprises de transports publiques ou privées, les hôteliers ou logeurs, toute autre personne, sociétés ou organismes susceptibles de participer à la réalisation des voyages.

Nous déclinons également toute responsabilité en cas de force majeure.

Le fait de souscrire à un voyage implique l'acceptation de ces conditions.

F. F. M. J. C.

**MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE**

11 - LÉZIGNAN-CORBIÈRES (Aude)

TÉLÉPHONE 3.34

Ch. P. Montpellier 267.55
B. P. 28**DEMANDE D'INSCRIPTION**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Adresse de vacances _____

N° de Téléphone _____

Profession _____

Né le _____

Comment avez-vous connu notre Association ? _____

VOYAGE _____

Date de départ _____

Chambre à partager avec _____

Traversées bateau (1) _____

Traversées avion (2) _____

1^{er} Acompte _____ versé le _____ par _____2^{ème} Acompte _____ versé le _____ par _____

Solde _____ versé le _____ par _____

Pour LLANSA et ROSAS, indiquez si vous rejoignez directement en voiture.

(1) Les traversées ont lieu en 3^{ème} classe. Si vous désirez une autre classe, indiquez-le.

(2) Si vous optez pour les traversées Avion, indiquez-le.

**QUINZE LYCÉENS DU LYCÉE JOSEPH-ANGLADE
SONT PARTIS POUR FLEINSBURG**



● Dans le cadre du jumelage des lycées de Fleinsburg et de Lézignan, un groupe de jeunes étudiants et étudiantes du Lycée Joseph-Anglade, sous la conduite de M^{me} Benichou, surveillante générale, s'est embarqué samedi soir en gare de Lézignan, via l'Allemagne. Rappelons que des lycéens allemands de Fleinsburg sont déjà venus effectuer un séjour à la Maison des Jeunes, organisatrice de cet échange. Ci-dessus, les quinze participants et la responsable du déplacement M^{me} Benichou, auxquels s'est joint notre jeune compatriote Jean-Claude Calvayrac, avant leur départ. (Photo Costesèque, Lézignan).

LE BEAU CAMPING D'HOMPS



Nous avons, hier, consacré un article au merveilleux et encore si peu connu camping du domaine de la Pompe, sur la 610, près d'Homps, dont le cadre naturel, joint aux importants aménagements réalisés, en font incontestablement un des plus beaux du Midi.

l'Aude, ces derniers prolongeront leur séjour.

En haut : Quelques-unes des nombreuses tentes actuellement dressées.

En bas : Sous l'arcade d'un pin, le terrain de volley ne manque pas de pratiquants.

(Photos Costesèque).



Samedi soir, vers 22 h 30, un groupe de jeunes de la M.J.C. dans le cadre du jumelage Fleinsburg-Lézignan, sont partis vers l'Allemagne. Sous la direction de M^{lle} BENICHO, le groupe qui comprend dix filles et quatre garçons (les pauvres!) passera une quinzaine de jours à Fleinsburg dans les familles allemandes. Bon voyage et bon séjour à tous. — En haut : Le groupe au grand complet, prêt à affronter les rigueurs du climat océanique. — En bas : Les parents et amis des partants. Au centre : M. TEULON, directeur de la M. J. C.

Midi Libre — Lundi 16 mai 1966

LÉZIGNAN

Regards sur la Quinzaine de l'Art



Les premiers prix exposés dans le hall de la mairie. De gauche à droite, les œuvres des lauréats de la journée omnisports : Bernadette Capdeville, 2e prix ; Chazel, 1er prix, et Georges Bonnaveac, 2e prix. L'affiche du Grand Prix, œuvre du Narbonnais Claude Font ; le prix Marcéor, 2e prix, du Lézignonais Garbi, et les deux assemblages du Narbonnais Jacques Place, 1er prix de la Vigne et du Vin.

(Photo Costesbègue.)

La quinzaine de l'Art continue, et nous rappelons que l'Exposition de dessin et de peinture est ouverte tous les jours. A la mairie également on peut voir les œuvres de trente et un exposants.

Mercrèdi, M. Saint-Hilaire, président des Amis des Arts présentera « Rencontre avec la Grèce ». Des diapositives des musées d'Athènes, de Delphes et d'Olympe seront projetées. Tous les Amis de l'Art sont cordialement invités à la Maison des Jeunes après-demain à 21 heures.

Savez-vous que les jeunes Lézignonnais ont une grande vocation pour la peinture et le dessin et ont fait honneur à leurs professeurs. Dommage qu'il n'y ait pas une grande salle où le jeudi, les amateurs en herbe puissent travailler. Dans de nombreux villages les ateliers de dessin et de poterie ont vu le jour mais dans notre ville la Maison des Jeunes s'avère trop petite pour une nouvelle activité.

Trois jeunes ont exposé : Mithaud Jean-Paul, de Limoux présente une bonne nature morte et un excellent paysage... Le cadre n'est pas approprié, et c'est bien dommage !

Lignères Nicole a accroché aux cimaises de la mairie, deux marines et une nature morte. Les œuvres de cette jeune secrétaire médicale ont retenu l'attention de nombreux visiteurs.

Sibade Michel est sur la bonne voie. Depuis trois ans il travaille avec acharnement et ses paysages lézignonnais sont typiques : « Le lac » et « Les mains » sont de bonnes factures.

Des visiteurs intéressés : ce sont les jeunes Allemands hôtes de la M.J.C. Les vingt-cinq membres de cette colonie de Lauterbach ont trouvé les chefs-d'œuvre de nos jeunes très ravissants.

LES DISTRACTIONS

SUR NOS ECRANS

IDBAL. — Mercredi et jeudi (une matinée à 14 h. 30 et soirée), le dernier dessin animé à long métrage de Walt Disney : « Merlin l'enchanteur », en couleurs.

A partir de vendredi : Sophia Loren dans « Mariage à l'italienne », avec Marcello Mastroianni.

PALACE. — Mercredi et jeudi (2 matinées et soirée) : « Les nouveaux internes ».

A partir de vendredi : « Feu sans sommation », en scope-couleurs.

RENCONTRE CINEMATOGRAPHIQUE

Les 28, 29 et 30 mai a lieu à Quillan une rencontre cinématographique « Poésie et fantastique », organisée par le Ciné-Club Quillanais.

Renseignements à la Maison des Jeunes.

VOYAGE D'ETUDE EN INDE

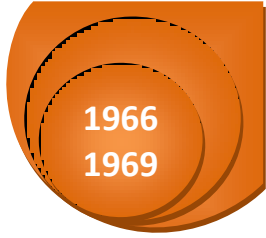
Une place a été attribuée à l'Académie de Montpellier pour un voyage d'étude en Inde, du 4 au 29 octobre.

Age des participants : 21 à 28 ans. Prix : 1.330 F.

Le voyage s'adresse à des jeunes ayant déjà une bonne notion des questions culturelles, politiques et économiques d'Extrême-Orient.

La connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

Renseignements et inscriptions à la M.J.C. avant le 20 mai.



Provence actualités • Provence actu

Tous les présidents des Maisons de Jeunes de la région sud, réunis à Monteux ont confronté leurs problèmes et leurs opinions



Tous les présidents des Maisons de Jeunes de la Région du Sud se sont retrouvés à Monteux pour des diners-débats et d'importantes réunions de travail.

Le coquet village de Monteux réputé pour ses pyrotechniciens a connu depuis samedi un week-end chargé et une certaine animation, dignes de nos grandes villes provençales.

En effet, la Maison des Jeunes et de la culture qui n'a, à ce jour à peine deux ans d'existence, vient de réaliser un tour de force dans l'organisation de diners-débats et réunion de travail.

Monteux et sa maison des jeunes fut, en fait pour ce deuxième week-end du mois de mars, le rendez-vous de tous les présidents des Maisons de la jeunesse et de la culture de la région sud.

C'est ainsi que, dans l'après-midi

de samedi, la maison de la jeunesse et de la culture de Monteux avait l'honneur d'accueillir sous son toit une grande partie des plus hautes personnalités des M.J.C. de la région sud et notamment M. Sala, délégué régional de la Fédération française des Maisons de la jeunesse et de la culture et dimanche, M. Trichaud, délégué général de la F.F.M.J.C. ainsi que M. Bouillon, inspecteur général.

Environ 20 présidents représentaient les différentes maisons de la jeunesse et de la culture de la région sud. Nous citerons celles de Narbonne, représentée par M. Autier, Aix, par M. Peyron, Avignon par MM. Girard et Mourel, Védène par M. Gabriel, Lézignan par M. Ichey, St-André par M. Rouanet, Bages par M. Chevrier, Perac di Mer, Apt, Lambesc, Bédarrides, Salon, Martigues, etc...

DINERS-DEBATS ET REUNION DE TRAVAIL

Dès leur arrivée, M. Espinasse, directeur de la Maison des Jeunes de Monteux, et M. Reboul, président accueillirent leurs invités dans leur sympathique et agréable local, pour ensuite les conduire à l'Hôtel d'Orient pour un dîner-débat qui regroupaient de nombreuses personnalités.

Cette réunion gastronomique était en fait une première prise de contact avec tous les divers responsables des M.J.C. de la région sud. Avant de déguster le succulent menu soigneusement préparé par les propriétaires de l'Hôtel d'Orient, le président de la Maison des Jeunes de Monteux, M. Reboul Maurice, prit la parole pour souhaiter au nom du conseil d'administration de la section locale la bienvenue à tous les représentants des M.J.C.

Malgré ce dîner devait se terminer vers minuit par une importante causerie sur les problèmes de représentativité des Maisons de la jeunesse et de la culture et des directeurs aux conseils d'administration de la Fédération française des M.J.C. Ces débats furent tenus par M. Ichey, président de la M.J.C. de Lézignan et par M. Bouyer.

Mer matin vers 9 h, les débats se poursuivaient dans la salle de la M.J.C. de Monteux sous la haute présidence de M. Trichaud, président général de la Fédération française des Maisons de la jeunesse et de la culture, assisté de M. Sala, délégué régional et de M. Bouillon, inspecteur général.

Le sujet brûlant de cette causerie fut l'exposé de certains représentants de M.J.C. sur les problèmes d'organisation, gestion, prise de contact, l'administration nationale etc...

La formation du comité directeur, le rôle du conseil d'administration furent également à l'ordre du jour. M. Peyron, représentant la M.J.C. d'Aix-en-Provence devait plus particulièrement développer ces questions.

également à l'ordre du jour. M. Peyron, représentant la M.J.C. d'Aix-en-Provence devait plus particulièrement développer ces questions.

Cette causerie se poursuivait ensuite par un exposé de M. Trichaud sur l'évolution des M.J.C. en France qui comptent actuellement 164 associations.

Il souligna également le rôle des M.J.C. en insistant sur le fait que ces associations étaient créées pour accéder toute la population de la ville en question : jeunes ou adultes sans aucune distinction de tendances religieuses ou politiques. Il devait même déclarer : « Les maisons de la jeunesse et de la culture doivent être les maisons de la communauté entière où tous les participants doivent prendre conscience de leurs responsabilités ».

La visite de la Maison des Jeunes de Monteux avait lieu peu de temps après en compagnie du conseil d'administration et de son directeur M. Espinasse.

Un apéritif d'honneur réunissant les personnalités monteuillaises et déjeunant clôturèrent cette réunion de travail.

◆ Apéritif à la M.J.C.



Samedi soir, à l'issue de leurs travaux, les présidents de Conseil d'administration des Maisons de Jeunes et de la Culture du Midi, étaient conviés par le directeur de la M.J.C. d'Avignon, M. Irrmann à un apéritif d'honneur, en présence du Député-Maire ; de MM. Salivet, président de l'U.R.S.A.A.F. ; Brière, président de la C.A.F. ; Salat, délégué régional de la Fédération des M.J.C. ; des représentants du Conseil d'administration de la M.J.C. d'Avignon.

Au cours de son allocution, M. Duffaut devait regretter qu'il n'y ait d'inscrit au Vème Plan que la construction d'une seule M.J.C. en Avignon. Cette M.J.C. sera construite au nouveau groupe H.L.M. de La Barbrière, face au Marché Gare.

Lundi 14 Mars 1966

AVIGNON



Bientôt : Une deuxième maison des jeunes et de la culture



En haut : M. Duffaut écoutant avec attention l'allocution de M. Mouret ; ci-dessous : Pendant l'assemblée des dirigeants des M.J.C.

Les dirigeants des Maisons de Jeunes et de la Culture du Midi de la France (d'Aix-en-Provence à Perpignan) ont été reçus à la M.J.C. de la Croix des Oiseaux, à Avignon.

Samedi, en fin d'après-midi, un vin d'honneur fut organisé à leur intention sous la présidence de M. Henry Duffaut, député-maire, conseiller général d'Avignon.

Les personnalités

Parmi les personnalités vaucusiennes présentes, on notait : M. Mouret, président du Conseil d'administration de la M. J. C. d'Avignon ; M. Salivet (U.R.S.A. A.F.), M. Brullière (Caisse d'Allocations Familiales), M. Michel, secrétaire de la M.J.C. d'Avignon, et M. Rieux, trésorier.

Au cours d'une allocution improvisée, M. Duffaut félicita tous les responsables des M.J.C. pour leur œuvre éducative et sociale.

Puis il annonça la prochaine construction dans la Cité des Papes, d'une seconde Maison des Jeunes qui sera située en face du Marché-Gare, sur la route de Marseille :

« ...Elle concrétisera la continuité de l'œuvre entreprise à la Croix des Oiseaux, souligna le député-maire, avant de constater que chaque jour la jeunesse prend de plus en plus d'importance. Aussi convient-il de l'éduquer tout en la divertissant. »

Une action culturelle

M. Mouret remercia le député-maire, les personnalités et les différents dirigeants et il leva son verre à la réussite d'une action à la fois culturelle.

Toute l'assistance s'associa à son toast.

Cette réception a permis de mettre en exergue, aux yeux des dirigeants méridionaux, la qualité de la réalisation de la Maison

des Jeunes d'Avignon, son exemplaire fonctionnement et les résultats forts prometteurs déjà obtenus.

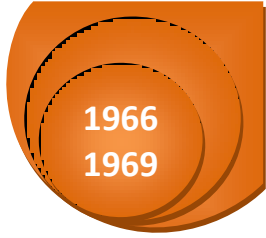
Comme à la Croix des Oiseaux

Tous les jeunes Avignonnais, tous les parents, ne manqueront

pas d'apprendre avec plaisir l'implantation projetée dans un autre quartier d'un maison en tous points semblables à celle de la Croix des Oiseaux.

Et le jour n'est peut-être pas tellement éloigné où chaque secteur urbain à forte densité démographique sera doté d'une Maison des Jeunes « bien à lui ».

J.-J. BUOU.



LES DIRECTEURS DES MAISONS DE JEUNES ET DE LA CULTURE DU SUD-EST SE SONT RÉUNIS EN VAUCLUSE

A AVIGNON

AVIGNON. — La Maison des Jeunes et de la Culture de la Croix des Oiseaux recevait samedi les présidents ou directeurs des Maisons de Jeunes et de la Culture de toute la région méditerranéenne.

De Perpignan à Aix - en - Provence en passant par Narbonne et Sète, près de vingt maisons étaient représentées pour un important colloque en Avignon et conclu à Moneux.

A la Croix des Oiseaux les délégués devaient visiter les locaux ultra-modernes sous la conduite de M. Henri Mouret président de la M.J.C. Avignonnaise et de M. Irmon directeur de la Maison.

Après avoir écouté M. Marcel Sala délégué régional les responsables M.J.C. entendaient M. Mouret retracer l'historique et le fonctionnement de la Maison avignonnaise. Ce furent ensuite les rapports administratifs de M. Yche de Lézignan qui céda la parole à M. Authier de Narbonne qui devait évoquer le fonctionnement d'une fédération. Enfin, M. Rouge du conseil fédéral devait donner ses impressions sur le fonctionnement du conseil administratif national.

Après cette matinée de travail, les délégués se retrouvaient le soir pour un apéritif d'honneur dans le bar de la M.C.J. en présence de M. Henri Duffaut député maire, de M. Brière, président de la Caisse d'Allocations Familiales et de M. Salivet président de l'U.R.S.S.A.F.

Les visiteurs devaient ensuite partir pour Monteux où ils allaient être accueillis par M. Claude Espinasse, directeur de la M.C.J. voisine.

Hier matin, il n'y eut pas de repos dominical car le colloque reprit de plus belle sous la présidence de M. Lucien Truchaut, délégué général.

G. J.



AVIGNON. — MM. Henri Duffaut et Henri Mouret sont en grande conversation. Une autre M.J.C. avignonnaise va être créée. A gauche, MM. Brière et Salivet. (Photo Max Parpaleix.)

A MONTEUX

CARPENTRAS. — Les directeurs des M.J.C. du Sud - Est s'étaient donné hier à Monteux et sa maison de Jeunes pour point de ralliement à l'occasion d'une importante journée de travail.

Samedi à 20 heures M. Guy Espinasse, directeur de la M.J.C. de Monteux accueillait ses amis du Sud - Est à l'hôtel d'Orient où les travaux commençaient par son dîner. Débat qui se poursuivait tard dans la soirée, cette première séance de travail était présidée

par M. Salat de Narbonne et responsable régional pour les académies de Aix - en - Provence et Montpellier.

Hier matin à trois heures tous les participants se retrouvaient à la Maison des Jeunes pour une visite des lieux sous la conduite de M. Espinasse alors que M. Trichaud délégué général de la F.M.J.C. venait se joindre au groupe des présidents et suivre ensuite la séance de travail qui débutait à 9 h. 30 pour se poursuivre jusqu'aux environs de midi.

A 12 heures un apéritif était offert à la Maison des Jeunes et les

présidents des M.J.C. du Sud-Est se retrouvaient un peu plus tard à nouveau à table pour un dîner débat.

L'heure de la séparation survenait en fin d'après-midi et chacun se retirait satisfait de cette journée de travail très productive et dont toute la jeunesse du Sud-Est en sera bénéficiaire.

L'on peut terminer sans mentionner la parfaite organisation de cette assemblée par M. Espinasse dont on connaît le dévouement et la compétence à la tête de la Maison des Jeunes de Monteux.



MONTEUX : les présidents des M.J.C. du Sud-Est ont posé avant de commencer leurs travaux. (Photo A. C. « Le Provençal »).



Avec les chasseurs d'images



Le Photo-Club M.J.C. a pris son essor pour une nouvelle saison qui s'avère fructueuse, grâce à la qualité technique des adhérents parmi lesquels les animateurs : MM. CAYROL et CASTEL. Nos chasseurs d'images (notre photo) vont partir à l'attaque...
... avec le sourire !
(Photo « La Dépêche ».)



la Maison des Jeunes et de la Culture envisage l'avenir avec optimisme et sérénité

MERCREDI soir, devant plus d'une centaine de membres, se tenait l'assemblée générale annuelle de la Maison des Jeunes et de la Culture.

On notait à la table officielle, M. Le Dantec, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports; M. Ouradou, maire, conseiller général; M. Rougé, Albert, président de la Fédération de l'Aude des M.J.C.

MM. Marcel Sala, délégué régional; Jean Yché, président de la M.J.C.; Jean-Pierre Pontanel, président du C.M.; Max Bassoua, trésorier; Mlle Colette Chabbert, secrétaire générale; MM. Régis Aymé et Robert Sans, secrétaires adjoints; Bernard Kolher, directeur de la M.J.C. de Narbonne et les deux directeurs du 25 de la rue des Voges MM. Joseph Teulon et Gérard Fréchet.

Derrrière avait pris place le conseil de maison et le conseil d'administration.

M. Yché ouvre la séance annonçant que 63 personnes avaient envoyé des mandats et donne la liste des personnes excusées, notamment le sous-préfet, retenu par des obligations antérieures.

Mlle Chabbert fait la lecture du rapport moral dont nous donnons quelques extraits.

Après discussion, ce dernier est voté à l'unanimité.

M. Gérard Fréchet présente le rapport d'activité d'une manière originale, éclairant avec un projecteur des affiches reflétant chaque activité.

Un excédent de gestion s'élevant à 12.063 F 89

M. Max Bassoua, nouveau trésorier, remplaçant M. Raphaël Izquierdo, présent lui aussi, en aidant de patrouilles l'ensemble financier.

Nous avons noté au passage, un total de recettes de 312 091,80 F, excédent de gestion de 12 063,98 F et un solde au 30 septembre 68 s'élevant à 21 888,04 F.

Le projet du budget présenté est raisonnable et reprend dans l'ensemble les chiffres de 1968.

Les financiers insistent auprès de l'assemblée pour qu'elle prenne conscience de l'importance des problèmes financiers dans la vie de l'association.



● A la table d'honneur. De dr. à g. nous remarquons ici : M. Cathala, M^{lle} Chabbert, MM. Rougé, Yché, Ouradou.

M. Teulon demande à l'assemblée d'approuver le nouveau taux des cotisations porté à 6 F (au lieu de 5) pour les jeunes de

C.A. Sont, à main levée, élus : Mlle Colette Chabbert; M. M. Adolphe Grassel; Jean Tarbouriech; Jean-Claude Castel; Jean Martinolle; Jean Yché.

La cooptation de Mlle Yvette Durand est avouée par l'assemblée.

La partie légale étant terminée, tour à tour prennent la parole :

M. Sala, délégué régional, qui évoque les difficultés de la fédération sur le plan national.

M. Albert Rougé, qui assure la maison de la sympathie de la Fédération départementale.

M. le Maire, après avoir expliqué la situation du projet d'agrandissement, rappelle une nouvelle fois que la M.J.C. peut compter sur l'appui de la municipalité. Terminant la série des allocutions, M. Le Dantec évoque les différentes définitions de la culture, se réjouit du choix du sujet du rapport moral et lance un appel pour une convergence des efforts de tous en faveur de l'éducation permanente.

La séance était clôturée aux environs de 23 h.

Le bureau 68-69

Au cours de la réunion du Conseil d'administration qui a suivi le nouveau bureau qui vient d'être élu :

Président : M. Jean Yché.

Vice-présidents : MM. Jean-Claude Bouyasou et Jean Martinolle.

Secrétaire général : Mlle Colette Chabbert.

Secrétaires adjoints : MM. Régis Aymé et Robert Sans.

Trésorier général : M. Max Bassoua.

Trésorier adjoint : M. Michel Ferrer.

Membres : M. J.-M. Fernandez et Mlle Irène Polacín.

moins de 16 ans : 8 F (au lieu de 7) de 16 à 21 ans et 10 F (comme l'année dernière), pour les adultes.

L'on procède ensuite au renouvellement du tiers sortant du

Associer les générations : objectif fondamental

Idee maitresse se dégageant du rapport moral présenté par Mlle Colette Chabbert, dont nous publions les larges extraits ci-après :

Pour l'équipe rédactrice de la motion « le sigle Maison des Jeunes et de la Culture demeure (ces mêmes regrets avaient été formulés publiquement lors de l'assemblée 1967 par le président Jean Yché), trop peu soutent

utilisé dans son intégrité. Pour certains (nombreux hélas !), il se réduit à sa première partie, c'est-à-dire Maison des Jeunes, lieu de rencontres d'adolescents, club de sport, synthèses d'activités essentiellement conduites pour et par des jeunes ».

Precisions indispensables, notre grande maison considère jeunes et culture indissociables. Le conseil de maison a voulu sensibiliser tout le monde en consacrant désormais (et depuis l'an dernier) « Avril, mois de l'Art ».

« Il est fondamental que les adultes fréquentent (des statuts en vigueur spécifient « sans limite d'âge »), la M.J.C. au même titre que les jeunes et y prennent des responsabilités, ce serait-ce qu'en raison de la méthode d'écriture qui permet d'associer les générations ».

La définition de la culture par des membres du Conseil d'administration

1. Une façon de vivre.
2. Dans toutes les tranches de développement de l'esprit.
3. Education égale, promotion humaine.
4. Manière de former, développer, perfectionner corps et esprit intimement liés.

En conclusion, la culture excluant sans restriction l'intolérance, implique une formation ayant une valeur formatrice très grande et profonde; création et maintien de l'esprit d'équipe; sens de la discipline dans toute l'acception du terme, etc.

Il faut que le sportif venu à la M.J.C., se sente concerné et pour cela assume des responsabilités : 1. Au sein de son équipe; 2. Au Conseil de maison; 3. Conseil d'administration.

Des activités intellectuelles vivantes

L'éventail important comprend : montages audio-visuels; Ciné-Club; art dramatique; débats; discussions; Mois de l'Art; club photo; c'est la formation même de l'individu pour une adaptation la plus parfaite au monde.

A travers les différentes activités sportives, artistiques, intellectuelles ou sociales et des conclusions déposées au sein du C.A., celui-ci s'est penché vers quel elles sont réellement culturelles ou encore ne répondent pas à la définition de la culture ci-dessus.

A l'intention des disciplines sportives de ses pratiquants et responsables à côté du point de vue sportif, la compétition, l'équipe rédactionnelle étudie solennellement les rapports existant entre les activités plus ou moins rapprochées selon leurs affinités. Certaines disciplines sportives (gymnastes et judokas par exemple). A la leur de ces conclusions, les rapporteurs émettent des suggestions, afin que la culture éclaire dans tous les domaines et ne persiste plus à un cloisonnement intellectuel.

Il est reconnu que le mouvement plafonne et, par voie de conséquence recule inéluctablement. En vue de tendre vers la mesure de la position de l'établissement, l'action doit être axée principalement sur le programme (peut-être ambitieux), suivant :

1. Essai du sens des responsabilités.
2. Participation active à la vie générale de la maison.
3. Définition et réalisation d'une politique culturelle aussi simple que possible.

1969, tourné vers l'expansion; réalisation indispensable du projet d'agrandissement.

Un regret sensible au milieu de cette 23e assemblée générale annuelle : voilà 2 années, la prodigieuse et enviable (compte tenu de l'actuelle démographie : 7 710 âmes au dernier recensement), l'établissement ayant compté jusqu'à 880 usagers en 1966, n'en dénombre plus que 650.

La raison en est fort simple : certaines activités ne disposant pas de salles destinées à leur usage exclusif, se trouvent dans l'obligation de fonctionner à l'extérieur.

L'agrandissement inscrit au Ve Plan est devenu maintenant vital pour le 25 de la rue des Voges : sa réalisation doit s'effectuer avant fin 1970.

Pas de doute, 1969 constitue l'année de la dernière chance en direction de cet idéal convoité ardemment depuis un quart de siècle.



● Vues d'ensemble des participants : jeunes et moins jeunes se côtoient. (Photos Costesque).

La M.J. souligne sa vocation culturelle et son besoin de locaux plus vastes



La table d'honneur et deux vues de l'assistance.

(Photos Costesèque.)

La Maison des Jeunes et de la Culture a tenu, mercredi soir, son assemblée générale.

A la table d'honneur, nous avons noté la présence de MM. Le Dantec, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports; Ouradou, maire, conseiller général de Lézignan, accompagné de M. Augé, maire adjoint; Sala, délégué régional M. J. C.; Rougé, président de la Fédération départementale; Cathala, secrétaire général de la mairie. Le président Yché, avait à ses côtés MM. Teulon, directeur; Mlle Chabert, secrétaire; Mes Bassoua, trésorier; Aymé, secrétaire adjoint; Robert Sans, les membres du C. A.; Fontanel, président du Conseil de Maison. On notait également la présence de M. Kholer, directeur de la M. J. C. Narbonne et des délégués de la M. J. C. de Coirasan; l'assistance était moyenne.

LE RAPPORT MORAL : A REPENDRE MEIEUX A L'IDEAL ETABLI DEPUIS 25 ANS

Le rapport moral présenté par Mlle Chabert, d'abord, s'attacha à cerner le sens de la culture d'après les diverses définitions proposées par certains membres du C. A. Ce qui permit à l'équipe rédactrice du rapport d'arriver à cette conclusion : « Il semble que la culture doit être une ouverture d'esprit vers les choses et les êtres, un sens de recherche et de confrontation; en somme, une remise en cause permanente de soi-même, des autres et du monde ».

Les activités de la M. J. C. répondent-elles à cette définition. Sur le plan sportif d'abord : « Chaque fois qu'un sportif, joueur ou entraîneur, a su sortir du cadre de sa seule spécialité, et c'est le cas pour bon nombre d'entre les nôtres, considérons que l'action culturelle de la M. J. C. n'est pas un vain mot ».

Sur le plan des activités intellectuelles ensuite : « Si dans une M. J. C. il n'existait pas de sections culturelles, il faudrait les créer; mais lorsqu'elles sont vivantes au sein d'une maison, il ne faut pas qu'elles bornent leur action éducative au seul fait d'exister et de vivre. Il ne faut pas non plus qu'elles favorisent un cloisonnement intellectuel, mais qu'elles éclatent dans tous les domaines ».

vu se concrétiser des projets beaucoup plus récents que le nôtre.

« Nous savons que l'année 1969 est celle de la dernière chance, puisque le Ve Plan dans lequel nous sommes inscrits, se termine en 1970.

« Aussi, nous demandons instamment à tous ceux qui peuvent nous apporter leur appui de mettre tout en œuvre pour l'aboutissement heureux de ce projet.

« Si nous sommes décidés (et dans les faits, l'action culturelle prouvé que nous avons cernée dans ce rapport, si on nous donne enfin les moyens de la pratiquer, nul doute que notre M. J. C. répondra encore mieux à l'idéal vers lequel nous tendons depuis 25 ans ».

UN COPIEUR RAPPORT D'ACTIVITE

Vingt sections en activité, 160 manifestations en huit mois, voilà qui situe tout de suite l'importance du rapport « commenté » par M. Fréchet, puisque aussi bien, par une originale innovation, chaque activité avait fait l'objet d'une affiche murale illustrée.

Aéromodélisme : 15 « mordus »; art dramatique : 3 réalisations menées à terme, dix-huit représentations; athlétisme : 78 licenciés; basket : 57; Club-Club : 10 séances, trois week-end; cours d'allemand : 5 membres; gymnastique volontaire : 15 adhérents; hand-ball : 25 licenciés; judo : 50 inscrits; labo-photo : 14; philatélie jeunes : 10; adultes : 20; radio, matériel mais manque un animateur; jeu à XIII : 63 licenciés; spéléologie : 3, 25 expéditions; tennis, tennis de table, volley-ball : 20 licenciés; camp des vendanges : 16 nationalités, 151 participants, etc.

LA PAROLE AUX CHIFFRES

Le trésorier Max Bassoua et le directeur Jo Teulon, ont présenté le rapport financier, commenté les comptes d'exploitation et le projet de budget. Les recettes se sont élevées à 312.091 F et les dépenses à 200.027 F. Le solde réel est de 112.064 F. L'assemblée a ensuite entendu et adopté le rapport des commissaires aux comptes, MM. Bernou, Deschamps et Olive.

Le nouveau taux des cotisations pour 1969 a été fixé comme suit : 6 F jusqu'à 16 ans; 8 F jusqu'à 21 ans, 10 F pour les autres.

M. Ouradou déclara son enthousiasme à voter un si remarquable rapport moral et fit ensuite « l'historique » du projet d'agrandissement, en même temps que le procès de son retard.

« Evoquant à son tour les problèmes de la Fédération nationale, il tient à assurer que « de toutes façons, la M. J. C. de Lézignan vivra ».

Enfin, une allocution d'une très haute tenue littéraire, sur le thème de la culture, fut prononcée par M. Le Dantec, qui définit ainsi le sens vrai de la culture populaire : « On n'adhère pas mais on construit, on n'est pas un disciple, mais un responsable ».

Cette dissertation fut très applaudie.

Le nouveau bureau

L'assemblée générale terminée, les membres du C. A. se réunirent pour élire le nouveau bureau. A cette occasion, le doyen d'âge Jean-Michel Fernandez se fit à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres et à rendre un vibrant hommage au directeur Jo Teulon, sur la brèche depuis 25 ans, ainsi qu'au second directeur Gérard Fréchet, le secrétaire Monique Blanquet, au président Yché, et son C. A.

Le nouveau bureau a été constitué comme suit : Président, M. Yché; vice-présidents, MM. Jean-Claude Bouyssou et Jean Martinolle; trésorier, M. Max Bassoua; trésorier adjoint, M. Michel Ferré; secrétaire, Mlle Collette Chabert; secrétaire adjoint, M. Régis Aymé; secrétaire sportif, M. Robert Sans; membres, Mlles Yvette Durand, et Irène Palacin, M. J.-M. Fernandez.

HOPITAL DE LEZIGNAN

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CUISINIER

Un poste de cuisinier est à pourvoir à l'hôpital de LEZIGNAN. Les candidats devront adresser un C. A. P. de cuisinier.

Mlle Chabert à l'Assemblée générale de la Maison des jeunes et de la culture

« Il est vital que l'agrandissement de notre maison soit enfin réalisé »

La M.J.C. a tenu, mercredi soir, au foyer, sa vingt-deuxième assemblée générale devant une moyenne assistance.

A la table d'honneur, on remarquait : MM. Ouradou, conseiller général, maire; Augé, maire adjoint; Le Dantec, inspecteur départemental de la jeunesse et des sports; Sala, délégué régional des M.J.C.; Rouge, président départemental; Cathala, secrétaire général de la mairie; et les membres du bureau de la M.J.C.

M. Jean Yché, président de séance, donne la parole à M^{me} Colette Chabert, secrétaire, dont le rapport moral fut écouté avec intérêt.

« Maison des jeunes et de la culture, cette culture, souligne M^{me} Chabert, doit être une ouverture de l'esprit vers les choses et les êtres, un sens de recherche et de confrontation; en somme, une remise en cause permanente de soi-même, des autres et du monde. »

La secrétaire s'attache alors à examiner à travers les différentes activités de la Maison, tant sportives qu'artistiques et intellectuelles ou sociales, en quoi ces activités sont réellement culturelles et vers quoi elles doivent tendre si elles ne répondent pas à la définition de la culture ci-dessus.

La culture dans tous les domaines

La valeur éducative des sections sportives fait l'objet d'un sérieux examen. Le chapitre des activités intellectuelles est ensuite abordé avec autorité, ce qui permet au

passage à la secrétaire de déclarer : « Si dans une M.J.C. il n'existait pas de sections culturelles, il faudrait les créer; mais lorsqu'elles sont vivantes au sein d'une maison, il ne faut pas qu'elles bornent leur action éducative au seul fait d'exister et de vivre. »

Et de conclure sur ce point : « La culture ne se bornera plus à un cloisonnement intellectuel, mais elle éclatera dans tous les domaines. »

Cette définition de la culture amène M^{me} Chabert à rechercher dans la M.J.C. le travail qui est et qui doit être accompli dans ce sens. Ici, une ouverture : « Il serait très souhaitable que l'information civique entreprise il y a quelques années puisse reprendre d'une manière approfondie et suivie. Il faut aussi que des débats sur les problèmes sociaux, économiques et politiques acheminent d'ouvrir les jeunes à leur vie de citoyens. »

Nous manquons de locaux

Et voici le S.O.S. final lancé par M^{me} Chabert : « Notre M.J.C. en arrive à un point où il ne lui est plus possible de progresser, affirme-t-elle. Nous manquons d'un cadre accueillant, nous manquons surtout de locaux. Il est donc maintenant vital que l'agrandissement de la M.J.C. soit enfin réalisé. Notre ville a vu se concrétiser des projets plus récents que le nôtre. Nous savons que l'année 1969 est celle de la dernière chance puisque le V^e plan

dans lequel nous sommes inscrits se termine en 1970. Aussi nous demandons instamment à tous ceux qui peuvent nous apporter leur appui de mettre tout en œuvre pour l'aboutissement heureux de ce projet. »

Rapport financier

M. Max Bassous, nouveau trésorier, remplaçant depuis un mois M. Raphaël Ozquierdo, donne lecture de l'ensemble financier présenté sur des panneaux.

Le complément d'exploitation laisse apparaître un total de recettes de 312.001,60 F. L'excédent de gestion pour l'année écoulée s'élève à 12.003,89 F; ce qui, ajouté à l'excédent antérieur, un solde, au 30 septembre 1968, de 21.858,04 F.

Le rapport financier souligne que c'est grâce, d'une part, à de sévères économies et, d'autre part, à la recherche de nouvelles ressources que l'association a pu obtenir ce résultat.

Détailant le projet de budget, M. Teulon, directeur de la M.J.C., souligne les difficultés que va réserver l'année 1969 et la nécessité de plus en plus grande de faire prendre conscience à tous les membres de l'importance de ces problèmes financiers.

La vie de la « maison »

La secrétaire, M^{me} Chabert : « Depuis deux ans, nous constatons une diminution sensible du nombre de nos usagers; de plus de 800, nous sommes passés à 650; la raison en est fort simple : les diverses activités, ne disposant pas de salles destinées à leur usage exclusif, souvent sont obligées de fonctionner à l'extérieur de la maison et ont le plus grand mal à recruter de nouveaux adhérents. »

Les candidats sortants du conseil d'administration, M^{me} Colette Chabert, MM. J.-C. Castel, Pierre, J. Martinolle, Jean Yché ainsi que les nouveaux candidats MM. A. Graells et Jean Tarbouriech ont été élus.

MM. Deschamps et Olive ont été réélus commissaires aux comptes.

Après les allocutions des invités d'honneur, MM. Sala, Rouge, Ouradou et Le Dantec, le conseil d'administration devait se réunir pour former son nouveau bureau après les louanges délicates du « Goyen » Jean-Michel Fernandez.

Il est ainsi constitué :
Président : M. Jean Yché; v. ce-présidents : MM. Jean-Claude Bouyssou, Jean Martinolle; trésorier : M. Max Bassous; trésorier adjoint : M. Michel Ferre; secrétaire : M^{me} Colette Chabert; secrétaire adjoint : M. Régis Aymé; secrétaire sportif : M. Robert Sans; membres : Miles Yves Le Durand, Irène Palacin et M. Jean-Michel Fernandez.



Avec nos handballeurs



Notre équipe juniors - seniors qui a battu dimanche, Puichéric. Debout, de gauche à droite : Santini, Toupart, Girard, Arnaud, Sans, Accroupis : Bertrand, Fruchier, Lacroix, Dalbes.

Le Photo-Club a élu André Castel à la présidence

Le Photo-Club de la M. J. C. a tenu samedi soir, sa première réunion de la saison, qui a tout d'abord permis de constater que le groupe des adeptes devenait de plus en plus nombreux.

Le bureau a tout d'abord été constitué comme suit : président, André Castel ; adjoint, Jean Girard ; trésorier, Bonnavene ; adjoint, Collado ; secrétaire, Monique Blanquer.

De nombreux projets ont été adoptés, les cotisations maintenues à 8 F.

Devant la proportion des nombreux jeunes intéressés, une nouvelle section, consacrée à l'initiation, a été décidée, qui permettra aux nouveaux pratiquants de développer eux-mêmes, films et photos, après quelques heures consacrées aux prises de vues. Ces initiations seront très régulièrement suivies sous forme de sorties.

De plus, une fois par mois,

tous les participants viendront confronter leurs travaux, les plus récents.

De nombreux contacts avec les Photo-Clubs locaux et M. J. C. régionales sont prévus. De nombreuses manifestations et déplacements ont également été adoptés.

Voici une activité de notre Maison des Jeunes et de la Culture qui prend un très bon départ, et dont l'emploi du temps est particulièrement prometteur.

PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

A l'approche de l'hiver, la COMPAGNIE DES EAUX rappelle aux abonnés qu'il leur incombe le soin de prendre les précautions nécessaires pour assurer la protection des compteurs contre le gel, les frais de réparations étant entièrement à leur charge.



A gauche, le président André Castel. A ses côtés, de gauche à droite, Louis Boulbet, Mlle Arribaut et Yché





Handball : Victoire à l'arraché

La rencontre de Handball comptant pour le championnat de l'Aude, disputée au gymnase, fut longtemps indécise.

Finalement, grâce à la vitalité des Toupart, Dalbes et Fruchiers, les « vert et blanc » se sont imposés malgré la réaction des Puichéricois Lopez et Peani.

En « amical », Puichéric a pris sa revanche sur ses correspondants (cadets) de Léznigan.

Nos photos : L'équipe juniors-seniors. — Les cadets.
(Photos « La Dépêche ».)



Renouveau au Ski-Club



Le nouveau bureau préparait jeudi soir, à la M.J.C., la saison toute proche et dont les responsables attendent beaucoup, selon les projets que nous confiait le dynamique président Michel Cros. Notre cliché vous le présente à gauche. A ses côtés Jacques Poux, ancien forward du 13 des Corbières, auquel revient le qualificatif de sportif éclectique puisque le toujours jeune Biarrot revendique aussi la qualité de maître nageur diplômé.

(Photos Costesèque).

Règles de conduite du skieur

Près de 400 personnes pratiquent le ski dans le Lézignanais dont plus de cent sont licenciées au Ski-Club Lézignanais. Aussi ce dernier croit-il utile de rappeler quelques règles essentielles, les accidents corporels et matériels augmentant :

1. — **Tout skieur doit se comporter de telle manière qu'il ne puisse mettre autrui en danger ou lui porter préjudice.**
2. — **Maîtrise de la vitesse et du comportement.** Tout skieur doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles, ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps.
3. — **Maîtrise de la direction.** Le skieur amont, dont la position dominante permet le choix d'une trajectoire, doit prévoir une direction qui assure la sécurité du skieur aval.
4. — **Dépassement.** Le dépassement peut s'effectuer, par amont ou par aval, par la droite ou par la gauche, mais toujours de manière assez large pour prévenir les évolutions du skieur dépassé.
5. — **Croisement.** Tout skieur qui pénètre sur une piste ou traverse un terrain d'exercice doit s'assurer, par un examen de

l'amont ou de l'aval, qu'il peut le faire sans danger pour lui-même et autrui.

6. — **Stationnement.** Tout skieur doit éviter de stationner sans nécessité sur les pistes ; en cas de chute, le skieur doit dégager la piste le plus rapidement possible.

7. — **Montée.** Le skieur qui monte ne peut utiliser que le bord de la piste et même s'en écarter en cas de mauvaise visibilité. De même le skieur qui descend à pied.

8. — **Accident.** Toute personne doit prêter secours. Toute personne témoin ou partie responsable ou non d'accident est tenue de faire connaître son identité.

9. — **Les skieurs ont intérêt à s'assurer pour eux et les tiers, et pour cela consulter leur assureur ou le club de ski qui délivre les assurances de la P.F.S.**



● Quelques-uns des membres de la section M.J.C., direction Chioula ou Mont-d'Olmes. A 1^{er} plan : M. Ribet, chirurgien-dentiste (ex-Saint-Girons) ; Georges Condouret, ex 3^e ligne du FC Couleu 13, finaliste en 1959 au stadium.

PRÉSIDE PAR M. MICHEL CROS

Le Ski-Club a pris un nouveau départ



A l'occasion de la reprise des activités du Ski-Club, une petite évocation des origines de la section s'imposait. Comment l'illustrer mieux que par ce cliché d'un déplacement à Font-Romeu... datant d'une quinzaine d'années. On reconnaît, de gauche à droite, Mlle Martinolle (Mme Bonnet), les sœurs Mazet, André Amis, Mlle Mir (Mme Fumet), Marius Loapiac, Gérard Calvet, Mlle Roinet (Mme Boyer), Blasco, Henri Caverivière. (Photo Costesèque.)

Mardi soir au foyer de la Maison des Jeunes et de la Culture, le Conseil du Ski-Club Lézignanais s'est réuni.

Il étudia : la question des déplacements en autobus ; les possibilités de stages ; les jeudis à la neige ; l'adhésion à un regroupement départemental des clubs.

Pour terminer il procéda à l'élection de son nouveau bureau : président, Michel Cros ; vice-président, Chocart ; secrétaire, Jacques Poux ; trésorier, René Castel.

STAGES DE SKI

Tous les jeunes de plus de 15 ans, désireux de bénéficier des stages de ski, organisés à Camouzac, dans les meilleures conditions, sont invités à se renseigner d'urgence à la M. J. C.

CHEZ NOS FOOTBALLEURS

Le Racing rencontrera, le 15 décembre, en second tour du championnat du Languedoc l'excellente formation de Prades qui opère en seconde division.

Les Catalans recevront l'équipe des entraîneurs Roger et Delarue sur leur terrain. Gros handicap pour les « vert et blanc » qui devront se surmonter pour vaincre.

Le 15 décembre, Lézignan devait rencontrer Servian. Le match de coupe primant, la partie sera reportée à une date ultérieure.

ENTRAÎNEMENT DES RUGBYMEN

L'entraînement de nos rugbymen se déroulera suivant la tradition ce jeudi et aux heures habituelles, c'est-à-dire l'après-midi pour les seniors F. C. L. et les minimes, et à partir de 18 heures, pour tout le reste de l'effectif.

Préparation des rencontres du dimanche 1er décembre, F. C. L. amical, seniors-juniors.

M. J. C. seniors à Preixan ; juniors fédéraux au Moulin selon toute probabilité le matin, contre les juniors de l'A. J. Carcassonne.

M. MAURICE SÉGUIER MAINTENU A LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE L'AUDE DE HANDBALL



● Le bureau : de gauche à droite : MM. Perso, Prost, Séguier et Robert Sans à l'extrême droite.



● Ci-dessus une vue d'ensemble des participants. (Photos Costesèque, Léznigan).

Mercredi soir s'est tenu, à la Maison des Jeunes de Léznigan, l'assemblée générale du Comité audois de handball.

Autour du président Maurice Séguier et des membres du bureau on notait la présence des représentants des clubs de Carcassonne, Puichéric, Fabrezan, Agues-Vives, Ferrals, Camplong, Tourouzelles, Laure-Minervois et Léznigan.

Parmi les questions traitées, une des plus importantes a été la mise sur pied d'un championnat féminin auquel participeront sept équipes : Laure, Fabrezan, Puichéric, Carcassonne, Moux, Badens et Limoux.

D'autre part, en janvier, sera organisée une compétition pour la catégorie minimes garçons.

La séance s'est terminée par la reconduction pure et simple du bureau existant comme suit :

Président : M. Maurice Séguier (Fabrezan) ;

Vice-présidents : MM. Seta (Narbonne) et Doumeng (Moux) ; adjoint : M. Tranchant (Carcassonne) ;

Secrétaire : M. Claude Pro (Fabrezan) ; adjoint : M. Pournès (Puichéric) ;

Commission technique : MM. Seta, Nicolai (Narbonne), Prost, Séguier, Pech (Tournissan), Robert Sans (Léznigan).

Jolies adeptes du tennis...



Les cours d'initiation au tennis connaissent un beau succès dans notre ville : le court du Moulin, en effet, est très fréquenté et l'on peut constater que le sexe féminin est fort bien représenté. Au centre, la monitrice, Mme Marce. (Photo Costesèque.)

INITIATION AU TENNIS



Lézignan

A travers la Turquie avec Alain Tirefort



Vendredi soir, malgré le mauvais temps, une vingtaine de personnes assistaient au compte rendu du voyage en Turquie organisé dans le cadre de COG. E.D.E.P.

Arrivé à Ankara en avion, le groupe dont faisait partie Tirefort, parcourut toute l'Anatolie en autobus, visita les côtes du sud de la Turquie et le Bos-

phore, pour terminer à Istanbul.

De très belles diapositives illustrèrent la soirée.

Une belle invitation au voyage.

Ci-dessus, le jeune voyageur présentant son merveilleux pèriple à l'aide de diapositives.

(Photo Costesque).

La commission nationale des arbitres à XIII s'est réunie hier à la M. J. C.

Un désir d'unification des règles et une meilleure interprétation ont été les soucis constants de la commission des arbitres, réunie à la Maison des Jeunes de notre ville.

C'est devant une salle réunissant les arbitres nationaux, régionaux et fédéraux, que la séance de travail de la Commission s'ouvrit, sous la présidence de M. Joseph Guiraud.

Il était entouré des membres : MM. Elie Cassan, Pierre Corbières, Susperruy et Dautant.

La séance a débuté par une allocution de chaleureuse bienvenue de la part de M. Fau, président du Football Club Lézignais XIII.

Parmi les membres présents, on remarquait l'entraîneur Roger Lacans et M. Troussou de Perpignan, membre du bureau fédéral.

Les travaux ont été supervisés par M. Gimenez, directeur technique national.

Les règles de l'arbitrage ont fait l'objet d'études particulières au tableau noir, et tout le monde a suivi attentivement les explications données.

Une précision a été donnée au sujet du coup de renvoi aux 22. Le coup de renvoi est donné de deux façons :

1. — Coup de pied placé ;
2. — Coup de pied tombé.

a) Lorsque le ballon aura été envoyé en ballon mort et en touche de but, après avoir touché l'aire de jeu par l'attaquant ;

b) A la suite d'une tentative de drop-goal manquée ;

c) A la suite d'une tentative de bus manquée sur pénalité.

La Commission des arbitres, par l'intermédiaire de M. Corbières, a décidé d'augmenter la fermeté des arbitres sur toutes fautes de joueurs en mêlée, et le respect des règles, chapitre 12 du règlement.



● Une vue d'ensemble des participants parmi lesquels on reconnaît notre compatriote Guy Marty, MM. Astruc (Marseille), Fourcade (Perpignan).



● Ci-dessus autour du directeur de l'équipe de France M. Jh Guiraud, on reconnaît M. Cassan de Perpignan (à droite).

(Photos Costesque, Lézignan)

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE JUDO A VU LE JOUR VENDREDI A LA M. J. C. DE LÉZIGNAN



Cette assemblée procéda à l'étude et à l'adoption des statuts de la nouvelle association et à l'élection d'un Comité de direction provisoire, constitué de neuf membres :

- Bonnery Roland (Carcassonne),
- Docteur Conte Pierre (Sigeac),
- Escobero Jacques (Laure),
- Fieschi Dominique (Lézignan),
- Guarrigues Jules (Narbonne),
- Guilhaumou Auguste et Jean Gérard de L'moux, Justant Edmond (Quillan), Navarre André (Fabrèze).

A l'unanimité l'assemblée présente décida la création d'une commission technique et sportive dont la présidence serait confiée à M. Andrieu Paul, 4e Dan et arbitre international.

Une première manifestation sportive fut mise sur pied. L'organisation au Dojo du J.C. des Corbières à Fabrèze des éliminatoires de la Coupe de France des Jeunes (14 et 15 ans) le 12 janvier prochain, à partir de 9 heures.

Un excellent travail ayant été accompli, nous souhaitons longue vie et prospérité au nouveau veru dans le concert des Comités départementaux.

Renouveau au Ski-Club qui part à l'assaut des cimes

M. Michel Cros, nouveau président du Ski-Club a bien voulu nous indiquer les intentions et les buts de cette section de la M.J.C. qui va connaître cette saison un regain d'activité sous l'impulsion d'un jeune et dynamique bureau dont nous rappelons la composition ci-dessous :

Président : M. Michel Cros ;
Vice-président : M. Jean-Robert Chocard ;
Trésorier : M. René Castel ;
Secrétaire : M. Jacques Pou ;
Adjoint : M. Georges Condouret.

Un club puissant et dynamique

« Nous voulons en faire un club puissant tant sur le plan régional que départemental afin de faire la preuve qu'un club de ski a sa place dans la capitale des Corbières où tous les sports sont représentés. »

« Un club dynamique, et nous le prouverons car nous en avons les moyens. »

Notre but principal : Démocratiser la pratique du ski dans notre région.

Comment : « Collaborer au développement des leudis à la neige pour les scolaires et les sorties du dimanche avec les adhérents de la M. J. C. ? »

En un mot rendre des plus populaires la pratique du ski et la rendre accessible à tous.

L'objectif

Afin d'en faire un grand club nous demandons le maximum d'adhérents et pour cela nous ferons un regroupement des localités en désignant 1 ou 2 correspondants par village avec lequel nous serons constamment en relations étroites.

Nous insistons afin que tous

les skieurs prennent la licence de la fédération française, ceci afin qu'ils puissent bénéficier des réductions sur les forfaits, remontée mécanique séjours, etc.

Nous voulons envoyer le maximum de jeunes à des stages d'initiation qui seront à la charge du club. Ils pourront obtenir ainsi leur brevet national d'initiateur de ski qui leur permettra d'encadrer des scolaires soit des débutants qui voudraient se perfectionner.

CRÉER UN SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Au sein du Ski-Club il y aura un service de renseignements qui fournira tous les détails soit sur les stations des Alpes et des Pyrénées (forfait des hôtels, plans de piste, école, altitudes, enneigement, etc...)

Par ailleurs au 25 de la rue des Vosges M. Teulon se fera un plaisir de donner des renseignements sur les divers stages et sur l'enneigement des stations proches de Lézignan.

Achat en commun du matériel

Il sera constitué aussi un groupement d'achat de matériel afin que les skieurs puissent bénéficier des conditions avantageuses sur tous les articles.

Nous prévoyons l'installation prochaine d'un atelier de réparation pour le matériel.

Service de prêt à la M.J.C.

Un service de location fonctionne à la M. J. C. pour tout le matériel : Bâtons, skis, chaussures, etc...

Nous avons pensé au renouvellement de ce matériel selon nos possibilités.

Un Grand Prix à la fin de la saison

Nous avons l'intention d'organiser en fin de saison le 1er Grand Prix de Lézignan. Mais d'ores et déjà nous sommes à la disposition des skieurs et des débutants pour les aider au maximum de nos possibilités dans la pratique de leur sport favori.





BASKET-BALL. — Voici les équipes minimas et benjamines de basket qui se sont distinguées dimanche contre Narbonne.



MM. Sans et Baccou à l'honneur au cours d'une belle manifestation organisée par la section d'athlétisme



Au centre, les deux décorés : Robert Sans et Jean-Louis Baccou ; à gauche, le président Jean Chordi et M. Yché



Le loto avait fait le plein.

Fidèle à la tradition, fidèle à son habitude depuis trois années, la section d'athlétisme de la Maison des Jeunes a organisé le loto du réveillon.

Les parties se déroulèrent sans incidents et le quinte traditionnel fut prononcé vingt et une fois au Grand-Soleil, contre deux à la Maison des Jeunes, rue des Vosges, c'est M. Toralba, professeur au C. E. G., et Adrien de Giacomi qui sauvèrent l'honneur. Le gros lot de la soirée fut remporté par M. Lagasse.

Un seul doublé sur vingt trois parties, c'était plus qu'honorable. Peu avant minuit le loto prenait fin et commençait alors une manifestation à la Maison des Jeunes, que l'on pourra qualifier d'inoubliable.

ROBERT SANS REÇOIT LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La section d'athlétisme avait innové, et dès que les douze coups de minuit s'égrènerent au carillon de la ville, et les embrassades traditionnelles terminées, le président Jean Chordi remerciait les membres de la grande famille.

Le président honoraire Edouard Jean-Pierre, qui a sacrifié plus de quarante ans à la section d'athlétisme remettait à Robert Sans, la médaille d'honneur de la jeunesse et des Sports. Robert Sans qui a été découvert,

il y a dix-sept ans au Moulin, grâce à un père très sportif (qui a brillé en athlétisme et au rugby au C. A. S. G. à Paris), recevait l'hommage du ministère pour ses brillantes qualités d'éducateur et de sportif. Robert Sans a été et est le seul athlète lézignannais à se parer du titre d'international junior. Il a été le représentant de la France dans le 400 mètres. Formé au club, il est devenu avec son ami Jean-Louis Baccou, l'entraîneur. Il est aussi un animateur de la section de handball et un des responsables fédéral. Membre du bureau de la ligue d'athlétisme, il se dévoue sans compter pour le sport numéro 1. Professeur d'éducation physique, au lycée Sabatier, de Carcassonne, il demeure depuis quelque temps dans la capitale audoise, mais il n'oublie pas les entraînements de la section et vient à Lézignan, trois fois par semaine, pour s'occuper des jeunes.

JEAN-LOUIS BACCOU REÇOIT UNE PLAQUETTE

Le dévoué Jean-Louis Baccou reçoit des mains de son prédécesseur — celui qui, il y a vingt ans, prenait en main l'entraînement de la section du P. C. L. athlétisme — une magnifique plaquette sportive gravée en son nom.

Visiblement ému, l'ex-seconde ligne sélectionné à XIII et à XV,

donne l'accolade à ses amis dirigeants. Une ovation salua la remise des médailles. Les épouses des entraîneurs ne furent pas oubliées et M. Jean Chordi remit à Mme Jean-Louis Baccou et à Mme Robert Sans, une gerbe de fleurs, pour les complimenter et les remercier du travail pour la préparation du réveillon. Le mot de la fin était pour Robert Sans, très en vogue, qui tint à rendre hommage au président Jean Chordi et à Madame, « pour toute la sollicitude et l'empressement apporté pour le bien-être de la section ». Après ces compliments le réveillon commençait.

UN BUFFET ABONDAMMENT GARNI

Les organisateurs avaient bien fait les choses, et un buffet monstre avait été dressé dans la grande salle de la Maison des Jeunes, et les victuailles étaient fort nombreuses et des centaines de sandwiches avaient été perfectionnés, cinquante bûches de Noël voisinaient avec la blanquette et les jus de fruits. Ce réveillon — en présence des deux directeurs de la Maison des Jeunes, MM. Gérard Fréchet et Teulon — fut une véritable réussite. Le champion du Languedoc Michel Cabannes dirigeait la chorale. La section d'athlétisme qui a bien terminé l'année a commencé avec joie et bonne humeur l'année 1969.

(Photos Costesèque.)



Mmes Sans et Baccou reçoivent des fleurs